



Parcs  
naturels  
régionaux  
de France

UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI

FOCAL

# Transition énergétique : les Parcs en première ligne



**LE DÉBAT : Les Parcs ont-ils leur place dans le projet européen ?**



Ph. © Jérôme Mondière



Ph. © PMA Scarpe-Escaut



Ph. © Véronique Billé



Ph. DR.

# Les Présidents de Parcs à l'Élysée, une première dans l'histoire des Parcs !

Le Président de la République, François Hollande, a reçu les présidents des Parcs naturels régionaux de France à l'Élysée le mardi 17 février pour une allocution sur la politique des Parcs.

Le Président de la République a salué et encouragé l'ambition et le dynamisme du réseau des 51 Parcs.

« Ils portent aujourd'hui une ambition créative dans laquelle les communes ne perdent pas leur liberté mais au contraire gagnent de nouveaux habitants, de nouvelles activités » et voient même « des besoins, qui, au départ, n'avaient pas été identifiés, satisfaits ! »

« Cette relation économique, sociale, culturelle avec les français, dans des sites exceptionnels et avec des paysages remarquables », c'est, pour le Président, « toute l'ambition des Parcs qui se saisissent également de l'enjeu écologique comme d'un facteur de progrès, de cohésion et d'attractivité en participant activement, sur tous les territoires, à la croissance verte. »

Le président de la République a invité les Parcs à prendre toute leur place dans la Conférence sur le climat

« Je souhaite que les Parcs soient une vitrine pour la France, une vitrine de l'excellence écologique, économique... mais également une forme d'espérance : celle de pouvoir diffuser les potentiels des territoires et d'allier une volonté de développement avec une harmonie des paysages. »

Enfin, le Président a évoqué le projet de loi biodiversité qui devrait améliorer le fonctionnement des Parcs et affirmer des exigences de qualité avec les contrats de plan État/régions.

Le Chef de l'État a également abordé les actions des Parcs à l'international, qui contribuent au rayonnement de la France, tant sur son attractivité touristique que comme modèle en matière de développement durable ■



## Sommaire

### 4-9 TERRITOIRES VIVANTS

- Perche : Perche à table
- Corse : Le VTT pour le développement d'une région très rurale
- Marais Poitevin : Agriculture/Alimentation/Environnement : éduquer sans simplisme !
- Golfe du Morbihan : Préserver ses herbiers marins sans nuire aux activités humaines: un pari gagnant-gagnant!
- Lorraine : Un arbre d'avenir pour la Charte
- Pilat : Mêler mobilité humaine et mobilité animale et végétale valait bien une exposition.
- Avesnois : Conversations de cuisine, le Parc autour de la table
- Préalpes d'Azur : Un patrimoine oral d'autan qui « parle » toujours aux modernes!
- Pyrénées ariégeoises : Le grand retour des bouquetins
- Brenne : La santé du territoire et celle de ses habitants : un tout !
- Livradois-Forez : Première réserve naturelle régionale d'Auvergne
- Montagne de Reims : Exceller en matière de tourisme soutenable: un but du Parc.
- Forêt d'Orient : Le congrès des Parcs vu de l'intérieur
- Alpilles : Jeunes au secours de la vigne

- Vexin Français : Voir, ressentir le handicap pour étoffer l'offre et l'attractivité du Parc
- Pyrénées Catalanes : Vers une vision commune du paysage transfrontalier
- Chartreuse : Parc périscolaire
- Landes de Gascogne : Film à construire et à penser

### 10-12 LE DÉBAT

- Les Parcs ont-ils leur place dans le projet européen ?

### 13-18 FOCAL

- Transition énergétique : les Parcs en première ligne

### 19-21 ACTEURS

- Vercors : Heureux qui comme Ulysse... s'ancre en Vercors
- Causses du Quercy : Caroline Baras, éleveuse de Caussebardes
- ♦ Haut Languedoc : Sophie Emont, chargée de mission Évaluation

### 22-23 RÉSEAU



## En ce début d'année 2015, les Parcs naturels régionaux ont été mis à l'honneur.

Tout d'abord par le Président de la République, François Hollande, qui a accueilli à l'Élysée le 17 février les Présidentes et Présidents de Parcs ainsi que les membres du Bureau de la Fédération. Cette rencontre a été et demeurera un moment historique dans la vie des Parcs.

Cette réception a été l'occasion pour le Président de la République de saluer le dynamisme des Parcs et de souligner leur rôle exemplaire, notamment dans le domaine de la transition écologique et énergétique. Il a insisté sur le modèle que représentent les Parcs au plan international et leur rôle dans la croissance verte des territoires. Enfin, François Hollande a rappelé que les Parcs étaient une chance pour la France parce qu'ils organisent le territoire, le développement et attirent ainsi de nombreux touristes.

Un second événement marque ce début d'année, c'est l'exceptionnelle mobilisation et le succès des Parcs dans le cadre de l'Appel à projets lancé par la Ministre, Ségolène Royal, sur les territoires à énergie positive pour la croissance verte. 40 Parcs sur les 41 qui se sont portés candidats ont été sélectionnés et bénéficieront de moyens financiers de l'État pour réaliser leurs projets.

Un succès que la Ministre a salué lors de l'annonce des résultats et de la remise des diplômes le 9 février.

Au mois de janvier, le Premier Ministre a signé le décret de classement du Parc naturel régional des Baronnies Provençales, 51e Parc de notre réseau, succédant à la création du Parc du Golfe du Morbihan fin 2014.

Durant le premier trimestre, la Fédération a été mobilisée et le sera encore dans les prochains mois par les débats parlementaires sur la transition énergétique, sur la nouvelle organisation territoriale de la République, et sur la loi biodiversité dans laquelle de nouvelles dispositions sur les Parcs, que nous avons proposées, sont inscrites. Ces débats législatifs nécessitent une grande vigilance de notre part.

Enfin, la conférence sur le climat COP 21, qui se déroulera début décembre à Paris, va également mobiliser le réseau des Parcs avec pour objectif d'y présenter 51 initiatives des Parcs naturels régionaux en faveur du climat.

Comme vous le constatez, ce début d'année est placé sous le signe du dynamisme et de l'énergie ■

Jean-Louis JOSEPH  
Président de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France





Une initiation au goût et à la nutrition.

Perche

## Perche à table

Vous reprendrez bien un peu de Perche ? Dans les restaurants collectifs du Parc naturel régional, les productions du territoire passent désormais à table.

**A**ujourd'hui, les maternelles et les primaires de Rémalard ont une fois encore terminé leurs assiettes. Comme chaque jour, les spécialités locales figurent en bonne place au menu. Potage maison (carottes, pommes de terre, poireaux du maraîcher du coin), fromage de la crèmerie du village, tarte aux pommes, le tout pour 200 bambins. Les enfants nous confient régulièrement : « On mange trop bien », se réjouit Sophie Dupont-Clovin, responsable du restaurant scolaire. « Il y a deux ans quand j'ai découvert que les pommes que l'on achetait pour la cantine venaient d'Afrique du Sud, j'ai décidé de chercher des fournisseurs locaux. »

Pour le Parc du Perche qui depuis longtemps fait du développement des circuits courts et de l'approvisionnement local l'une de ses priorités, c'est plutôt une bonne nouvelle. « En 2014, nous avons décidé de

mettre l'accent sur la restauration collective », rapporte Camille Henry, chargée de mission au Parc. « Sur notre territoire, nombreux sont les établissements scolaires à disposer d'une vraie cuisine, poursuit Brigitte Luypaert, Présidente de la Commission agriculture du Parc. Les inciter à mûronner local nous a semblé une bonne opportunité pour dynamiser l'activité agricole. »

Ainsi, en 2014, avec les financements du CNFPT Basse Normandie et l'expertise d'Inter-bio Normandie, le Parc a imaginé une formation « approvisionnement et cuisine de produits biologiques et locaux en restauration collective » pour les chefs cuisiniers de ces établissements. Concrètement, 3 jours répartis en 4 séances au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2014. Les matins sont consacrés à la théorie, les après-midi à la pratique. « On a pu découvrir les principes de l'agriculture biologique, explique l'un des 18 participants à la formation. Mais aussi les différents signes de qualité. On a appris à cuisiner les lentilles corail, à faire une vinaigrette moins grasse et de meilleure qualité, on s'est initié à tout un tas de recettes originales. » Dans les locaux de la formation, l'ambiance rivalise parfois avec Master Chef. Chacun doit concocter pour de vrai un tatin de betteraves au fromage frais et vinaigre de cidre, une « polenzia » (pizza à la polenta), des polpettes andalouses (boulettes de viande et céréales sauce tomate)... « A la fin, on goûtait tout, confie Sophie Dupont-Clovin, on a beaucoup appris et on s'est régalé. D'ailleurs, beaucoup d'entre nous ont repris les recettes dans leur restaurant scolaire. »

Pour poursuivre la sensibilisation et faire entrer durablement les produits locaux dans les menus de la restauration collective, le Parc a également organisé un forum pour faire se rencontrer producteurs et acheteurs, et a publié un catalogue des producteurs et de leurs spécialités avec des informations pratiques pour les commandes [précises sur la date limite de consommation, le délai de commande, le conditionnement...]. A terme, toutes ces données devraient être intégrées dans la plate-forme Agrilocal, pilotée par le Conseil général de l'Orne, qui met directement en relation les acheteurs avec les producteurs. « L'objectif ultime de tout ce dispositif est de développer l'emploi agricole de notre territoire. Il y a urgence, dans le Perche une ferme disparaît par semaine et 2400 emplois agricoles ont été supprimés en 20 ans. » ■

Contact :  
Camille Henry  
Tél. : 02 33 85 36 30  
camille.henry@parc-naturel-perche.fr

Corse

## Le VTT pour le développement d'une région très rurale

**D**epuis sa création, le Parc de Corse gère les grands itinéraires de randonnée. Mais dans sa partie nord-est, au Sud de Bastia, la Castagniccia, région très rurale, est isolée. Les hébergements pouvant accueillir des touristes se limitent à quelques gîtes communaux, campings, chambres d'hôtes et un hôtel. Les sentiers de randonnée pédestre y sont nombreux mais peu fréquentés. Sachant que 25000 touristes débarquent dans l'île avec leur VTT chaque année et devant ce potentiel, le service développement du parc a souhaité donner une nouvelle vocation aux sentiers de randonnée pédestre. Avec de nombreux partenaires locaux, le parc a aménagé 190 kms de pistes formant des itinéraires classés en fonction de leurs difficultés, avec la signalétique de la Fédération Française de Cyclisme. De même, le parc a pu, grâce à des financements européens, mettre en place deux bases de location de vtt dans les communes rurales de Croce et Moltifao. Le site, dénommé « site vtt n° 216 Castagniccia Mare e Monti », est désormais labellisé



190 km de pistes avec la signalistique de la FFC.

VTT FFC. L'objectif est, en diversifiant l'offre touristique, de déclencher une fréquentation nouvelle de cette partie peu connue de l'île et ainsi participer à son désenclavement, avec une pratique sportive peu impactante sur le milieu naturel ■  
Pour en savoir plus : <http://vtt-castagniccia-mare-e-monti.jimdo.com>

Contact :  
Pascal Rinaldi Dovio  
prinaldi@pnr-corse.fr

# Agriculture/Alimentation/Environnement : éduquer sans simplisme !

**D**e la vie du sol jusqu'à l'assiette, en passant par l'histoire des paysages, de l'agriculture et les filières de transformations : éduquer, informer sans déformer, tel est l'enjeu du parc à travers un outil pédagogique, la malle Bio'appétit.

La question agricole est cruciale en Marais Poitevin, terroir éponyme d'un Parc redevenu naturel régional en 2014. Les liens agriculture-santé-environnement

à travers l'alimentation sont au cœur d'actions de sensibilisation et de formation, actuellement stimulées sur ce territoire. Dans ce but, le Parc a fait l'acquisition d'un outil pédagogique baptisé la malle « Bio'appétit », conçu par le CPIE de la vallée de l'Elorn et la Maison de l'agriculture biologique du Finistère. Depuis 2013, il est mis à disposition et adopté par une quinzaine d'animateurs du RENET,



Avec la malle pédagogique Bio'appétit.

(Réseau d'éducation à la nature, à l'environnement et au territoire Marais poitevin). Objectif : sous la coordination du parc, diffuser l'outil et/ou des programmes s'en inspirant pour sensibiliser, sans militantisme, aux questions agricoles, d'équilibre alimentaire et de protection de l'environnement. Un thème de choix pour « nourrir », entre autres, les temps d'activités périscolaires (TAP). Dégustation, visite de fermes ... l'offre est riche et

il y en a pour tous les goûts: intellect, papilles, etc. « Aborder l'écologie à partir de l'agriculture et de l'alimentation aide à se poser les bonnes questions, éviter le simplisme », note Corinne Rouault, chargée de mission Education à l'environnement et au développement durable et coordinatrice du RENET ■

Contact :  
Corinne Rouault,  
Tél. 05 49 35 15 20  
Mail : c.rouault@parc-marais-poitevin.fr

## Lorraine

### Un arbre d'avenir pour la Charte



Ph. © J.P. Lerch.

Symbole du renouvellement de la charte 2015-2027 du Parc de Lorraine, un Cormier — et les conseils pour sa plantation et son entretien — a été remis à chaque commune désireuse de témoigner de son engagement, et en particulier à la préservation du patrimoine arboré essentiel aux corridors écologiques. Cet arbre contribue à façonner l'identité paysagère et la qualité de vie du territoire. Prisé des pollinisateurs, il l'est également pour son bois... et pour l'apéritif à la corne, fêtant l'opération ! 150 communes sur 183 sont de la partie, certaines profitant de l'occasion pour associer jeunes et anciens à la plantation de l'arbre dans la commune.

Contact :  
Anne Phillipczyk  
Tél. : 03 83 84 25 18  
Mail : anne.phillipczyk@pnr-lorraine.com

## Golfe du morbihan

# Préserver ses herbiers marins sans nuire aux activités humaines : un pari gagnant-gagnant !

Apprendre à connaître les services que rend la nature pour préserver plus volontiers une plante marine emblématique, et pourtant trop souvent arrachée telle la « mauvaise herbe », tel est le pari du projet Valmer

**M**éconnu de 75% des habitants, l'herbier de zostères est une plante marine à fleur, qui a failli disparaître vers 1930. Talonnant le Golfe d'Arcachon, le Parc du Golfe du Morbihan est dépositaire de la 2<sup>ème</sup> plus importante superficie française abritant ce milieu fragile, qui ne fait pas toujours bon ménage avec les activités humaines. Pêche à pied, ostréiculture, dragage, construction d'infrastructures peuvent l'éradiquer sans crier gare. Or, son bon état assure tout aussi incognito des services bien utiles à la santé, y compris économique, des « locaux ». Par exemple, du poisson en quantité et qualité, ou encore des services de régulation des courants et de l'envasement ... Pour mieux cerner cette inter-relation et prendre collectivement conscience, sur le territoire, des bénéfices tirés des services écosystémiques liés aux herbiers zostères, le parc participe à un projet Interreg, de part et d'autre de la Manche (2012-2015), baptisé Valmer. Au programme : impliquer une centaine d'acteurs durant plus de 2 ans pour identifier les services naturels en question,

l'impact anthropique sur ces herbiers; co-construire une approche de gestion qui soit « gagnant-gagnant », et non une mise sous cloche redoutée. « Si l'on décide de préserver notre milieu marin, c'est pour en bénéficier plus longtemps, fait valoir Juliette Herry, chargée de mission du parc. » Au chevet de dame nature mais soucieuse d'éviter les contraintes inutiles supportées par les acteurs économiques ! Le projet Valmer a fait l'objet d'une conférence riche d'enseignements, le 4 décembre dernier. C'est une boîte à idées pour la révision du schéma de mise en valeur de la mer, en 2016, une somme de connaissances et une méthode transférables ailleurs. Une synthèse sous forme de plateforme des connaissances est en préparation pour ce printemps. Y participent les représentants de tous les échelons institutionnels, mais aussi des activités nautiques, de loisirs, des pêcheurs, ostréiculteurs et des aménagés. ■

Contact :  
Juliette Herry  
Tél. : 02 97 62 36 24  
Mail : juliette.herry@golfe.morbihan.fr

## Pilat

### Mêler mobilité humaine et mobilité animale et végétale valait bien une exposition.



Ainsi le Parc du Pilat propose une galerie de portraits artistiques d'usagers de la marche, du bus, du covoiturage, de l'autopartage... et d'animaux/végétaux empruntant les corridors écologiques, maillons de la trame verte et bleue. Le tout est assorti de vers poétiques, des « Haikus » ! Mobile elle aussi, cette exposition est mise à la disposition des scolaires et des acteurs de l'éco-mobilité.

Contact :  
Rachel Voron  
Tél. : 04 74 87 52 01  
Mail : rvoron@parc-naturel-pilat.fr

Avesnois

# Conversations de cuisine, le Parc autour de la table

C'est souvent autour d'une table que l'on refait le monde. C'est pourquoi le Parc de l'Avesnois vient de lancer des « conversations de cuisine », des rendez-vous chez l'habitant pour parler des enjeux du territoire autrement.

« On a une mare dans notre jardin. Avec mon mari, ce qui nous intéressait c'est de comprendre

comment fonctionnait cette pièce d'eau, témoigne Josette Locmane, ambassadrice du Parc depuis une poignée d'années. Avec le parc, j'ai décidé d'organiser la première conversation de cuisine sur le sujet. » Ainsi, le samedi 13 septembre de 9 h à 11 h, une douzaine de personnes se sont retrouvées au 14 rue de la Sardelette à Felleries pour échanger d'abord autour des mares et des zones humides puis discuter du parc, de l'environnement, de la recette de la tarte au Maroilles...

Ce nouveau dispositif imaginé par le parc est plutôt simple. A l'instar des réunions Tupperware, un Ambassadeur du Parc invite chez lui amis, famille, voisins, amis de voisins mais aussi le délégué communal de sa commune pour parler du thème qu'il souhaite, pourvu qu'il ait un rapport avec le développement durable. « J'étais chargée de trouver une dizaine de personnes intéressées et de mettre à disposition ma cuisine, rapporte Josette. Mais comme il faisait beau, on a profité du jardin. Le parc s'est chargé du reste. » Le reste, c'est la mise à disposition d'un ou deux animateurs, l'organisation d'une petite séquence vidéo ou d'une séance pédagogique et la promesse de venir les bras chargés de bons produits locaux de l'Avesnois.

« La Charte de notre parc repose sur la mobilisation des habitants, explique Christophe Legroux, responsable du pôle écocitoyenneté. C'est dans cet objectif qu'est née l'idée d'Ambassadeurs du Parc qui consiste à identifier

Parler autrement des enjeux locaux du territoire à travers les produits locaux.

et à accompagner des habitants engagés dans le domaine du développement durable, pour qu'ils soient de véritables relais auprès du reste de la population. » Pendant quelques années, le Parc a tâtonné, cherchant la bonne formule à expérimenter pour se rapprocher des habitants et mieux les impliquer. « L'idée des conversations de cuisine vient du Canada, rappelle Christophe. C'est un dispositif simple et léger, facilement reproductible. Les gens choisissent leur sujet, on est sûrs de répondre à leurs attentes. »

Désormais, plusieurs fois par an, le Parc de l'Avesnois vient à la rencontre des habitants, jusque dans leur sphère la plus intime qu'est la cuisine. Et cette proximité est très appréciée. « Cela montre que le Parc est ouvert, plus proche de ses habitants, confirme Josette. De cette façon les messages passent plus facilement. »

Avec les Conversations de cuisine, le parc entend privilégier la qualité à la quantité. Il s'agit d'agrandir chaque jour un peu plus le cercle des Ambassadeurs du Parc, d'avancer en tache d'huile. « Si l'on arrive à approcher une centaine d'habitants par an, s'ils organisent à leur tour des conversations de cuisine, dans dix ans, on pourrait presque fédérer un millier d'ambassadeurs, c'est plutôt un joli score non ? » ■

Contact :

Christophe Legroux

Tél. : 03 27 21 47 96

Mail : christophe.legroux@parc-naturel-avesnois.com

Préalpes d'Azur

# Un patrimoine oral d'antan qui « parle » toujours aux modernes!



La tradition orale récoltée par un ethnologue a fourni matière à un spectacle.

Les paroles s'envolent ? Plutôt, elles voyagent défiant le temps et l'oubli grâce à un spectacle vivant impulsé par le Parc

Archiver et conserver le patrimoine oral du terroir ? Mieux : au cœur du projet « Paroles d'hier et d'aujourd'hui » il s'agit en plus de le partager, de le propager encore et toujours, pour le plus grand plaisir des yeux et des oreilles modernes. Grâce à un art, celui des saltimbanques, voici les paroles récoltées devenues chair d'un spectacle vivant, restituées par les comédiens de la Compagnie de

la Hulotte. « Paroles Passerelles » a été donné entre septembre et novembre dernier, au plus près des enfants et des adultes légataires de ce trésor identitaire, fait de traditions ancestrales ; autrement, trop tenu sous le boisseau, il pourrait sombrer dans l'oubli. Pour conjurer cette menace, un testimonial, récolté par un ethnologue auprès des habitants des villages de Caille, Escragnolles Gréolières et Saint-Auban ; puis épuré, sublimé, il fournit la matière du spectacle et des ateliers de chants, contes et légendes qui ont animé ce territoire au cours de l'automne 2014. Résultat, « un spectacle vrai, qui touche au fond du cœur et des mémoires », d'après le courriel d'une spectatrice estimant que cette performance à la fois « nous ressemble et nous rassemble ». Écrit et conçu dans l'ancre du théâtre de Grasse, cette initiative soutenue par la Région PACA et l'Europe devrait désormais essaimer une autre partie du territoire du Parc, avec de nouveaux partenaires. Pour que circule la parole d'hier et d'aujourd'hui ■

Contact :

Delphine Berlioux

Tél. : 04 92 42 08 63

Mail : dberlioux@pnr-prealpesdazur.fr

Ph. J. Lafont - PNR Pyrénées Ariégeoises

Pyrénées Ariégeoises

# Le grand retour des bouquetins



Ils sont trapus, bien campés sur leurs pattes, insensibles au vertige. Ils sont beaux, ils sont jeunes, ont l'accent madrilène et viennent repeupler les Pyrénées. Qui donc? Les bouquetins ibériques. Le 13 août 2014, sur la petite commune d'Ustou, 11 nouvelles magnifiques bêtes à cornes ont ainsi été lâchées au pied du cirque de Cagateille, portant à 21 le nombre de bouquetins désormais réintroduits dans le Parc naturel régional des Pyrénées ariégeoises (16 animaux ont aussi été lâchés dans le Parc national des Pyrénées).

C'est qu'il commençait à manquer dans le paysage. Représentation-vedette des grottes de Niaux, le bouquetin des Pyrénées a connu la Préhistoire — on a même retrouvé des os datant de 80 000 ans — mais, sous la pression de la chasse, a dû tirer sa révérence au XX<sup>e</sup> siècle. Pendant des années, la mémoire pyrénéenne a peu à peu oublié la présence de ce roi des rochers.

Heureusement, il y a 30 ans, la volonté de faire revenir l'animal mobilise les scientifiques en quête de la source

génétique la plus fidèle. En 2012, action! Le Parc national des Pyrénées et le Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises unissent leurs forces pour passer à la phase concrète et réintroduire l'animal dans les meilleures conditions. «*Nous avons travaillé avec les élus, les chasseurs, les vétérinaires, les services de l'État (ONCFS), explique le chargé de mission Yannick Barascud. Il nous a fallu aussi sensibiliser la population au retour du bouquetin, qu'il s'agisse des habitants ou des éleveurs. Dans l'ensemble, tout le monde s'est montré bien disposé à accueillir les bêtes.*»

Aujourd'hui, les 21 bouquetins se portent bien. Équipés d'un collier GPS, ils sont suivis de très près par le PNR et les différents partenaires associés à ce projet.

Avant de les rencontrer au détour d'une falaise, allez faire leur connaissance sur le site dédié : <http://www.bouquetin-pyrenees.fr> et ouvrez l'œil! ■

Contact : Yannick Barascud  
Tél. : 05.61.02.71.69

Mail : [y.barascud@parc-pyrenees-ariegeoises.fr](mailto:y.barascud@parc-pyrenees-ariegeoises.fr)

Livradois-Forez

## Première réserve naturelle régionale d'Auvergne



Ph. N. Noguaret - PNR Livradois-Forez  
Visite de terrain pour lancer la concertation.

Depuis le mois d'octobre dernier, l'Auvergne se hisse au rang des régions accueillant des réserves naturelles régionales. Le lac de Malaguet et son bassin versant proche, soit 54 hectares et 92 % de propriétés privées se trouvent ainsi à l'abri des produits phytosanitaires, des coupes à blanc, des véhicules à moteur... Le Parc Livradois-Forez, gestionnaire désigné de la réserve, doit désormais restaurer la tourbière asséchée, accompagner de nouvelles pratiques agricoles et faire accepter et respecter le règlement par tous les usagers.

Contact :  
Nathanaël Lefebvre  
Tél. 04 73 95 57 80  
Mail : [n.lefebvre@parc-livradois-forez.org](mailto:n.lefebvre@parc-livradois-forez.org)

Brenne

# La santé du territoire et celle de ses habitants : un tout !



L'ensemble des déterminants de la santé (sanitaires, sociaux, économiques et environnementaux), discuté avec la population, est au cœur du CLS (contrat local de santé) élaboré et déployé sous l'égide du Parc

Après un diagnostic participatif associant la population, lancé en 2014, le Parc de la Brenne (33 000 habitants) prépare pour 2016 la mise en œuvre d'actions d'amélioration visant l'offre de soins et leur accessibilité — une gageure sur un territoire à faible densité —. Cela passera par la prévention, la promotion de la santé — dont le maintien d'un environnement de qualité —, et la réduction des risques de pollution. Car la qualité de l'environnement influe sur la qualité de vie et donc la salubrité publique. Début 2015, un état des lieux, conduit en lien avec l'ORS (Observatoire régional de la santé) et avec le soutien financier de l'ARS (Agence régionale de santé) et de la région Centre, a été partagé publiquement. Les orientations du CLS fixées à cette occasion s'articulent autour de 3 axes : 1/une meilleure information, un souci de prévention tout au long du parcours de santé des individus ; 2/anticiper, accompagner les évolutions démographiques du territoire qui fournit aux habitants ressources (naturelles et pécuniaires) et cadre de vie ; 3/communi-

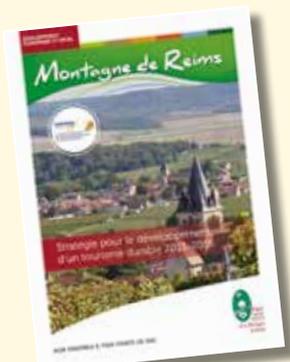
quer, évaluer, animer, stimuler les synergies locales par définition plus efficaces que le « chacun pour soi ». Des groupes de travail, ouverts aux habitants volontaires, citoyens ou professionnels, se constituent sous la houlette de Ludvine Brégeon, animatrice du CLS, qui les appelle à se manifester pour, dès les premières semaines de mars, contribuer par leurs avis et propositions d'actions à ce plan d'amélioration. Objectif : rédiger des « fiches-actions » qui, une fois avalisées par l'ensemble des participants, seront transmises au comité de pilotage chargé de valider et en ce cas, trouver le financement adéquat. Ces fiches serviront à alimenter le contrat local de santé, soumis à délibération à l'automne 2015 pour une mise en œuvre concrète. Une démarche à la fois participative et contractuelle, novatrice, au nom de la santé — au sens global! — du territoire et de ses habitants. ■

Contact :  
Ludvine Brégeon,  
Tél. : 02 54 28 12 12

Mail : [l.bregeon@parc-naturel-brenne.fr](mailto:l.bregeon@parc-naturel-brenne.fr)

Montagne de Reims

## Exceller en matière de tourisme soutenable: un but du Parc de la Montagne de Reims



Sa stratégie de développement d'un tourisme harmonieux pour les générations futures vient d'être certifiée à l'aune des valeurs de la charte européenne du tourisme durable dans les espaces protégés. Satisfait donc aux actions locales programmées jusqu'en 2018! Une distinction en ligne avec la candidature du Parc au classement mondial de l'Unesco pour ses coteaux, maisons et caves de Champagne.

Contact :  
Estelle PROFIT  
Tél. : 03 26 59 44 44  
Mail : [e.proffit@parc-montagnedereims.fr](mailto:e.proffit@parc-montagnedereims.fr)

Forêt d'Orient

# Le congrès des Parcs vu de l'intérieur



Plénière de clôture à Troyes.

Cet automne, 1000 congressistes ont découvert, apprécié et dégusté le Parc naturel régional de la Forêt d'Orient. Et de l'autre côté du miroir, l'événement a donné un formidable élan au territoire.

**S**i les amateurs de grues cendrées connaissent bien les grands lacs du Parc, soyons honnêtes, avant le 7 octobre, peu de congressistes étaient capables de définir les grandes caractéristiques du territoire de la Forêt d'Orient. « Pendant 4 jours, on a entendu des dizaines de fois : vous avez ça chez vous ? » témoigne le chargé de mission communication Julien Seyssel. Les invités ne pensaient pas trouver dans notre Parc des lacs, des forêts, du champagne... Les gens ont trouvé notre territoire magnifique, dynamique, gourmand. Ça nous a donné une énergie incroyable. »

Pour le Parc, l'objectif numéro 1 de ce grand rassemblement était de valoriser le territoire en impliquant au maximum ses acteurs. Et il semblerait que le défi ait été largement relevé. Roger Reignard de

l'Entreprise Transdev, chargé de transporter les 1055 congressistes témoigne : « nous avons proposé une offre avec 4 prestataires de l'Aube. Dès le début, le Parc nous a intégrés dans l'organisation du Congrès. Nous étions le maillon transport quand d'autres assuraient le maillon restauration. Le défi était de prouver, tous ensemble, que notre petit territoire était capable d'un tel événement. »

« Pour nous ce Congrès n'est pas tant une opération financière qu'une démonstration que l'on sait faire. » Même son de cloche du côté de Mathias Petit, artisan-confiturier. « Les 25 exposants du marché des producteurs organisé à Troyes ont pu faire découvrir toutes les spécialités locales, du chaource au Champ-sur-Barse. Les gens ont particulièrement apprécié. » L'ensemble des stands a été dévalisé, ajoute Julien Seyssel. Le fromager a dû partir avant la fin, il n'avait plus rien à vendre. »

Au-delà des témoignages, les chiffres parlent d'eux-mêmes. Grâce au Congrès, près de 700 000 euros ont été investis sur le Parc et le département de l'Aube : 27 000 € pour le transport, 90 000 € pour les hébergements, 93 500 € pour les repas...

Pour Evelyne Perrot, maire de Dosches, le Congrès a également permis de redonner un sens au travail des élus. « Nos maires ne connaissaient pas le fonctionnement réel des Parcs. Cette grand-messe leur a permis de s'imprégner de l'esprit, de la nature des Parcs naturels régionaux. Par ailleurs, chaque Parc étant parrainé par une commune, des liens étroits ont été tissés. Parfois, on avait l'impression d'être dans une réunion de famille. » Il faut dire que même le Président du Parc a poussé la chansonnette à la soirée de gala.

Et une fois le Congrès terminé, qu'est-ce qu'il se passe ? « On est sur un petit nuage, » confie la maire de Dosches. « On est éreintés mais heureux, ajoute Julien Seyssel. Notre Parc va avoir 45 ans, les habitants se demandaient parfois à quoi on servait. » Avec le Congrès, l'équipe technique, les élus et les partenaires ont apporté une réponse concrète : à inventer collectivement une autre vie ■

Contact :  
Julien Seyssel  
Tél. : 03 25 43 38 82  
Mail : communication@pnro.org

Alpilles

## Jeunes au secours de la vigne

Quand les cicadelles pointent leurs ailes, c'est tout le vignoble des Alpilles qui tremble. En 2014, le Parc déclenche un plan d'urgence pour éradiquer la maladie véhiculée par ces insectes

**P**arlez de la flavescence dorée à un viticulteur et vous verrez sa réaction. Cette maladie de la vigne est à l'origine de pertes de récoltes importantes, parfois même de la mort d'un vignoble. Aussi, en octobre 2013, lorsqu'elle commence à attaquer les premiers pieds de vigne, le monde agricole est en émoi. « Les élus du territoire se sont immédiatement dit que le Parc était l'outil idéal pour donner un coup de main, témoigne Nathalie Galand, chargée de mission agriculture au Parc. Même si une telle action était alors inédite dans la région, nous avons déjà l'habitude de mobiliser des jeunes autour de la prévention incendie. Pourquoi ne pas utiliser le même type de dispositif ? » En appui de la mission conduite pour l'Etat par la Fredon (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles), le Parc a mobilisé une douzaine de jeunes de 16 à 26 ans en service civique dans le cadre d'un dispositif porté par l'association Unis-Cité.



Les 12 jeunes en service civique ont inspecté 650 hectares de vigne.

« Notre rôle a d'abord été de repérer les larves de cicadelle, témoigne l'un des 12 volontaires, Kévin Rouault. Sur chaque parcelle, on devait retourner 100 feuilles pour pister l'insecte. Puis, nous avons sillonné le territoire pour repérer les vignes abandonnées. Enfin, nous avons pointé les pieds malades pour qu'ils soient arrachés. » Grâce au travail des jeunes, tous d'horizons différents, 650 hectares ont été inspectés. Et au-delà du seul diagnostic, cette présence sur le terrain a aussi permis de diffuser des messages sur les nécessités de traitement ■

Contact :  
Nathalie Galand  
Tél. : 04 90 54 24 12  
Mail : agriculture@parc-alpilles.fr

Vexin français

# Voir, ressentir le handicap pour étoffer l'offre et l'attractivité du Parc

Ouvrir les animations nature, de médiation culturelle aux publics vivant un handicap, un axe de développement en plein essor dans le Vexin !

«Rendre accessible l'offre touristique et de loisirs aux personnes en situation de handicap» figure au fronton de la Charte du Parc du Vexin français. Trois chargées de mission croisent leurs compétences (éducation/tourisme durable/activités de pleine nature) pour faire émerger des propositions nouvelles qui étoffent peu à peu l'offre du Parc. Pour preuve, la mise à jour de la plaquette du Vexin français qui valorise les sorties adaptées en ce début 2015, intègre le résultat de cette dynamique. Comment est-elle née? En se mettant à l'écoute des personnes malentendantes, malvoyantes ou à mobilité réduite, en organisant pour les animateurs des formations qui les mettent en situation, leur inspirent des offres inédites, les rassurent quant à leurs capacités de satisfaire ces publics. «Car les réticences, par méconnaissance mutuelle, existent des deux côtés», relève Chantal Auriel, chargée de mission Education au territoire. La journée destinée à «booster»



Former des animateurs par une mise en situation.

la créativité des animateurs, sous la houlette d'Anne-Sarah Kertudo, formatrice-consultante et juriste spécialisée dans l'accès au droit des personnes handicapées, personnellement proche de la cécité et de la surdité, a réuni une dizaine de participants à l'automne dernier : des animateurs nature, des médiateurs culturels, des guides-accompagnateurs. Le parc souhaite mettre l'accent sur des animations s'adressant tout particulièrement aux déficients visuels car jusqu'ici, très peu de propositions les ciblaient alors que depuis 2012, existent des sorties axées sur les patrimoines naturel et culturel accessibles aux personnes à mobilité ou audition réduites. Dans cet esprit, une initiative impliquant des malvoyants pour, avec eux, réfléchir à la signalétique dans le parc, se révèle très positive et riche d'enseignements ■

Contact :

Chantal Auriel, Education au territoire  
Tél. : 01 34 48 66 07  
Mail : c.auriel@pnr-vexin-francais.fr

Irène Hedrich, activités de pleine nature  
Tél. 01 34 48 65 92  
Mail i.hedrich@pnr-vexin-francais.fr

Chartreuse

## Parc périscolaire



Avec les nouveaux rythmes scolaires, il y a des enfants qui se mettent au basket, d'autres à la poterie. Dans le Parc naturel régional de Chartreuse, les primaires découvrent le Parc en s'amusant. Un kit pédagogique conçu pour les équipes d'animation des communes donne mille et une idées pour mettre en place des activités sur l'eau, le paysage, l'agriculture, la forêt... avec, en prime, des prolongements utiles sur l'extranet du Parc. Il y en a pour tous les goûts, tous les formats, tous les âges pour seulement 10 euros (à la charge des communes).

Contact :

Alban Fontenas,  
Tél. : 06 81 48 31 35  
Mail : marion.frachisse@parc-chartreuse.net

Landes de Gascogne

## Film à construire et à penser



Comment interpeller le public sur les questions d'urbanisme, de paysage, de vivre ensemble? Pour y parvenir, le Parc des Landes de Gascogne, la Fédération et 7 Parcs naturels régionaux ont pris le pari de l'image. Un projet confié au réalisateur Yann Sinic et à la Compagnie des Urbanistes. Par une approche subtile et poétique, par des séquences didactiques, les artistes livrent des pistes de réflexion sur ces questions complexes. Le DVD s'appelle « Depuis la nuit des temps » et invite à un urbanisme rural différent.

Contact :

Eléonore Geneau,  
Tél. : 05 57 71 99 99

Mail : e.geneau@parc-landes-de-gascogne.fr

Pyrénées Catalanes

# Vers une vision commune du paysage transfrontalier

La Cerdagne s'étend de part et d'autre de la frontière franco-espagnole. Les habitants partagent une culture, une langue et aussi un paysage. Le Parc des Pyrénées catalanes et ses partenaires espagnols s'appuient sur cette entité commune pour impulser une dynamique sociale et économique. Parmi les projets, une cartographie paysagère est en chantier, qui aidera les habitants à s'approprier ce paysage, à mieux le connaître pour mieux le protéger. À condition de dépasser les approches et sensibilités différentes d'un pays à l'autre.

Côté espagnol, la notion de paysage est élargie à une approche culturelle allant de la gastronomie aux faits historiques qui ont marqué les lieux, comme autant de fameux « pense-bêtes » touristiques. Côté français, la carte stigmatise une approche visuelle plus marquée : belvédères ou à l'inverse, points noirs paysagers y règnent. Ainsi, réaliser une cartographie commune, en deçà et au-delà des Pyrénées, révèle d'un défi technique et culturel! D'où une longue concertation et vaste consultation des populations

sur la perception de ces paysages avant de « fusionner » les deux visions. Cette approche s'appuie sur la convention européenne du paysage qui encourage les collaborations transfrontalières et insiste sur l'appropriation du paysage quotidien comme outil majeur du cadre de vie.

Avec la ferme volonté d'allier réflexion et action, la démarche prévoit aussi au printemps des ateliers conçus pour former habitants et agents communaux à l'entretien d'éléments du paysage comme les vergers, dans une vision globale qui intègre la réflexion de leur devenir et la pratique de la taille; ou encore sur la remise en valeur d'un espace public, soit un parking de salle des fêtes réaménagé en espace de vie et d'accueil. Il s'agit ainsi de traiter un « point noir », grâce à une haie de pierre sèche et de plantations d'essences locales, dans le respect des paysages cerdans ■

Contact :

Lucie Julien,  
Tél. : 04 68 04 97 60

Mail : lucie.julien@parc-pyrenees-catalanes.fr

# Les Parcs ont-ils dans le projet e

Dans la nouvelle stratégie européenne mise en place pour la période qui va jusqu'en 2020, les régions sont désormais gestionnaires des subventions européennes. Les Parcs sont conscients d'être des outils innovants d'aménagement des territoires, des laboratoires de politiques nouvelles pour les transitions énergétique et écologique en particulier. Mais nos partenaires dans les régions, à Paris et à Bruxelles voient-ils les Parcs de la même manière ?

**Parcs.** Commençons peut-être par un état des lieux. Comment jusqu'à présent, les parcs ont-ils mobilisé les Fonds européens, comment prennent-ils en compte cette politique européenne pour réaliser leurs propres Chartes de territoire.

**Dominique Lévêque.** Pendant très longtemps, en Montagne de Reims, nous avons vécu sans trop nous soucier des subventions européennes. Et puis, avec la raréfaction des crédits publics, nous avons changé de pratique. Aujourd'hui, nous utilisons les subventions européennes à hauteur d'environ 10 % de nos crédits d'intervention, tant en investissement qu'en fonctionnement. Nous venons, par exemple, de candidater pour un programme Leader en commun avec un Pays. De fait, les subventions européennes sont devenues fondamentales dans notre gestion. Malheureusement, les procédures d'attribution ne sont pas simples et nous devons faire de gros efforts de trésorerie pour avancer l'argent en attendant le paiement, ce qui complique énormément notre tâche.

Par ailleurs, il ne faut pas oublier que les aires protégées européennes sont fédérées au niveau d'Europarc, une association dont nombre de nos Parcs naturels régionaux sont membres et cet organisme — je suis membre de son conseil d'administration —, fait un lobbying important auprès de la Commission européenne pour populariser les aires protégées et les Parcs naturels régionaux partout en Europe et permettre plus de fluidité et plus de simplicité dans l'attribution des fonds européens. C'est un travail de longue haleine, qui prend du temps, mais petit à petit nous commen-

çons à être reconnus. Nous avons aussi une Charte européenne du tourisme durable qui nous permet de travailler en réseau sur l'ensemble des territoires labellisés par Europarc et que la Commission européenne connaît bien.

**Michel Marchyllie.** En ce qui concerne Scarpe-Escout, étant un Parc frontalier, nous avons un temps d'avance sur l'utilisation des fonds européens. Nous les utilisons depuis 1990 et ils ont alimenté environ 25 % de notre budget. Il est devenu indispensable pour tous les PNR d'utiliser ces fonds européens en fonction des contextes territoriaux, que le territoire soit simplement rural, ou montagnard, ou frontalier... Je pense aussi que les Parcs ont un rôle important à jouer de dynamisation de leurs réseaux. Se mettre en réseau entre Parcs, à l'échelle nationale ou à l'échelle européenne, avec les programmes INTERREG, par exemple, aide aussi à lever des fonds.

**Parcs.** Nathalie Prouhèze, quelle place ont les parcs dans le projet européen pour les cinq ans qui viennent ?

**Nathalie Prouhèze.** J'aurais tendance à dire, d'abord, que les Parcs ont toute leur place dans le projet européen, parce que dans chaque État membre, l'Europe a intérêt à ce que les territoires portent des projets ambitieux pour atteindre les objectifs qu'elle s'est fixée pour 2020. Pour mémoire, dans le contexte économique et financier actuel, la stratégie européenne veut permettre de sortir de la crise et de relever les défis de la mondialisation et de l'environnement. Et pour



Ph. Scarpe-Escout.

**Étant un Parc frontalier, nous avons un temps d'avance sur l'utilisation des fonds européens. Nous les utilisons depuis 1990 et ils ont alimenté environ 25 % de notre budget**

Michel Marchyllie

# Is leur place européenne ?

faire face efficacement à ces nouveaux défis, l'Union a souhaité renforcer l'approche intégrée du développement territorial pour la période allant jusqu'à 2020. Or, cette approche correspond au fonctionnement habituel des PNR tant par la gouvernance que par les actions menées. Ils ont l'habitude de croiser les financements, avec les différents acteurs, pour répondre aux enjeux du territoire. C'est peut-être même un peu les Parcs qui ont inspiré l'Union Européenne. Ils se doivent, à ce titre, d'être exemplaires.

Par ailleurs, la Fédération des Parcs a été très impliquée, jusqu'à présent, dans le réseau rural français. C'est un réseau développé dans le cadre du FEADER afin de décloisonner les acteurs du développement rural. Il existe au niveau européen et au niveau national, il est piloté par le ministère de l'agriculture, le CGET et l'ARF. La France a aussi la particularité d'avoir développé des réseaux ruraux régionaux. Nous comptons sur les Parcs pour continuer à s'y impliquer dans le cadre des travaux thématiques et des appels à projet qui vont être lancés cette année au niveau national.

**Parcs.** René Souchon, les régions sont maintenant en Europe les gestionnaires des fonds et investissements européens. Quels atouts les Parcs peuvent-ils faire valoir pour entrer dans le projet européen ; sur quels thèmes prioritaires doivent-ils se positionner ?

**René Souchon.** Ce que vient de dire Mme Prouhèze est vrai : il y a une stratégie de l'Union européenne et les Parcs peuvent pleinement s'inscrire dans cette stratégie. Je citerais par exemple la protection de la biodiversité et de l'environnement, la transition énergétique, le développement rural, le soutien à l'innovation sociétale et territoriale... En fait, les parcs peuvent élargir à la totalité des fonds européens, qu'il s'agisse du FEDER-FSE ou du FEADER-Développement rural. Mais les règles sont différentes selon les financements sollicités. Vous évoquez tout à l'heure la complexité des dispositifs : malheureusement, on ne peut que le constater. L'Europe génère de la complexité. Il y a beaucoup d'argent, beaucoup de moyens financiers. Cela est très positif, mais ces moyens sont difficiles à utiliser. Les Régions souhaiteraient pourtant plus de simplicité, mais elles ne le peuvent pas. Il faut savoir qu'aujourd'hui, les plans de développement régionaux ne sont pas adoptés parce que l'accord entre la France et l'Europe n'est toujours pas signé.



**Il ne faut pas avoir peur d'aller chercher des crédits à Bruxelles, c'est la directive que j'ai donnée à toute l'équipe de mon Parc, pour faire en sorte que nous obtenions plus de crédits, même si c'est compliqué.**

*Dominique Levêque*

**Parcs.** Comment les Parcs doivent-ils faire pour résoudre ces difficultés ?

**René Souchon.** Les Parcs peuvent prendre des initiatives ! Si je prends les programmes Leader, sur lesquels les Parcs peuvent élargir le plus facilement, il suffit pour répondre de respecter la procédure. Ensuite, les territoires, les parcs en l'occurrence, ont une grande autonomie d'action. Ce n'est plus l'Europe ou les régions qui programment, c'est le Groupe d'action locale. Nous sommes là dans une démarche vraiment ascendante (GAL). La place des Parcs dans les programmes européens et régionaux est très diverse. Je précise à ce titre

que ce ne sont pas les régions qui choisissent de faire porter un GAL par un Parc ou par un autre territoire : ce sont les territoires qui s'organisent entre eux. Certains Parcs sont plus dynamiques que d'autres. Tous les Parcs ne se disent pas heureusement : « Leader c'est moi et personne d'autre ! ». Cette posture fait perdre six mois, en général, parce que ça ne peut pas être aussi simple. La loi Voynet avait réglé le problème : lorsque deux structures sur un territoire, dont un Parc, sont candidates, elles doivent se mettre d'accord pour faire ensemble le meilleur travail possible. Sur les programmes Leader, à mon avis, les parcs ne devraient pas avoir de difficultés à être retenus. Sur les programmes FEDER-FSE, c'est plus compliqué, la démarche est très différente.

**Parcs.** Et sur la trésorerie nécessaire pour avancer les fonds avant de toucher la subvention ?

**René Souchon.** Ce problème majeur demeure. C'est une vraie difficulté. Mais les Régions ne peuvent régler le problème, parce qu'elles sont elles aussi confrontées à des difficultés budgétaires. L'Europe paie de façon assez erratique. On reçoit de l'argent, on ne s'y attendait pas, parfois on n'en reçoit pas alors qu'on l'attendait... J'ai du mal à comprendre d'ailleurs que l'Europe ne puisse pas régler correctement ce problème.

**Dominique Levêque.** Je suis tout à fait d'accord avec ce que vient de dire René Souchon. Nous nous sommes entendu sur le programme Leader avec le pays qui est à cheval sur notre territoire et nous

## Ont participé au débat :

■ **Dominique Lévêque**  
Président du Parc de la Montagne de Reims

■ **Michel Marchyllie**,  
Directeur du Parc Scarpe-Escaut

■ **Nathalie Prouhèze**, chargée de mission  
Politiques territoriales et rurale européennes  
au Commissariat Général à l'Égalité des  
Territoires (CGET)

■ **René Souchon**,  
ancien Ministre, président de la Région  
Auvergne, vice-président de l'Association  
des Régions de France.



Ph. © V. Bill.

**Le Commissariat général à l'égalité des territoires a été chargé de l'élaboration de l'accord de partenariat français que chaque État membre a élaboré avec la Commission européenne. Ce document constitue une stratégie au niveau national.**

Nathalie Prouhèze

c'est la directive que j'ai donnée à toute l'équipe de mon Parc, pour faire en sorte que nous obtenions plus de crédits, même si c'est compliqué et même si nous avons à faire face à des difficultés de trésorerie.

**René Souchon.** Je peux répondre à propos des régions qui fusionnent. Les programmes européens s'appliqueront tels qu'adoptés par la Commission européenne sur les périmètres actuels avec une seule autorité de gestion, celle de la grande région, mais avec les spécificités des programmes opérationnels tels que validés par Bruxelles. Rien ne changera jusqu'en 2020, et même jusqu'en 2022, puisque les paiements s'effectueront jusqu'en 2022.

**Parcs. Peut-être Nathalie Prouhèze pourrait-elle nous dire ce que deviennent le ministère de l'Environnement et les services de l'État dans ce schéma, puisque les politiques territoriales sont désormais gérées directement entre l'Union européenne et les grandes Régions ?**

**Nathalie Prouhèze.** Je ne peux pas répondre pour le ministère de l'Environnement, seulement au titre du CGET. Le Commissariat général à l'égalité des territoires qui regroupe l'ex-DATAR, le Comité Interministériel à la Ville et l'Agence nationale pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des chances, a été chargé de l'élaboration de l'accord de partenariat français que chaque État membre a élaboré avec la Commission européenne. Ce document constitue une stratégie au niveau national dans laquelle il est spécifiquement prévu que les territoires tels que les Parcs naturels régionaux soient pris en compte et accompagnés dans leur démarche de développement.

Le CGET a maintenant pour mission d'assurer le suivi de l'accord de partenariat et de veiller au respect des

n'avons absolument pas perdu de temps. Mais, autre problème, nous ne savons pas bien comment ces procédures vont évoluer avec la création des grandes régions. On apprend en marchant si je puis dire, et à force de pratiquer les règles européennes on finit par s'y reconnaître. En tous cas, il ne faut pas avoir peur d'aller chercher des crédits à Bruxelles,

engagements pris par la France dans ce cadre. Le CGET est chargé, pour l'État, de coordonner le partenariat national et de garantir l'existence d'une vision d'ensemble des actions financées par les fonds européens structurels et d'investissement en France. Bien entendu, cela est réalisé en partenariat fort avec l'ARF. J'adhère parfaitement à ce qu'a dit le président Souchon.

**René Souchon.** Je voulais préciser aussi, à propos de la complexité des procédures, que si l'autorité de gestion, en l'occurrence la région, fait une erreur, c'est elle qui devra rembourser. C'est un risque que nous devons mesurer et au risque de paraître exigeants. Mais je suis d'accord pour dire qu'il faudrait inventer des systèmes au niveau européen et franco-français qui soient plus facilement compréhensibles par les acteurs des territoires. Il y a cependant souvent plus d'expertise dans les Parcs que dans un simple Pays candidat : c'est un atout.

**Parcs. Comment l'Association des Régions de France réfléchit-elle globalement à sa politique vis-à-vis des Parcs ?**

**René Souchon.** Les parcs sont très demandeurs d'un partenariat avec l'Association des Régions de France. Nous partageons les mêmes objectifs en termes de développement des territoires. En février, le président de la République a reçu les représentants des Parcs. L'ARF était invitée, je l'y ai représentée. Cela montre bien que ce partenariat est étroit et il l'est d'autant plus que pour le financement des Parcs, l'État se retire progressivement. Les Régions considèrent les parcs comme des outils majeurs du développement durable, ce qui rejoint la stratégie de l'Union européenne. Ce sont de bons partenaires, parfois un peu exigeants, mais nous n'imaginons pas conduire nos politiques de développement territorial sans ce très bel outil que sont les Parcs. La preuve en est faite, avec de nombreux projets de création de parcs.

**Parcs. Pour vous il est donc clair que la mobilisation des fonds européens par les régions est une solution pour déployer les missions des Parcs.**

**René Souchon.** Je pense, oui. Encore une fois il y a des règles européennes qu'il faut respecter. Dans la loi sur la nouvelle organisation territoriale de l'État, les régions sont chefs de file de l'aménagement du territoire : nous devons coordonner nos missions propres avec celles de l'État et avec l'Europe. Les fonds affectés à Leader représentent un pourcentage obligatoire de la masse totale. En zone de montagne, nous percevons des niveaux élevés de Feader. Nous disposons pour les programmes Leader, de trois fois plus de crédits pour 2014 - 2020 que pour 2007, 2013 !

Beaucoup de Parcs sont en zone de montagne ou défavorisée et donc il y a des moyens importants de l'Europe, plus qu'avant, pour apporter des financements au développement rural ■



Ph. © J. Monfère.

**Les régions considèrent les parcs comme des outils majeurs du développement durable, ce qui rejoint la stratégie de l'Union Européenne.**

René Souchon

# Transition énergétique : les Parcs en première ligne



La transition énergétique est une nécessité. L'État et les collectivités françaises s'y sont engagés avec détermination et les Parcs naturels régionaux sont bien entendu en première ligne pour engager cette mutation.

Mais, sur le terrain, cela oblige à des changements d'habitudes nombreux, complexes et qui s'imbriquent les uns dans les autres. C'est une politique globale qui doit se mettre en place. Il faut d'abord sensibiliser

la population puis mettre à l'action tous ceux qui sont concernés, acteurs et habitants, sans oublier de leur donner les moyens de faire ! Il faut s'engager dans des économies d'énergies dans le bâtiment, l'agriculture, les déplacements. Il faut produire un maximum d'énergie à partir de sources renouvelables. Il faut aussi que chaque territoire s'adapte aux changements climatiques, tant ils semblent inéluctables malgré tout ce qu'on peut faire pour lutter contre. Visite de ce laboratoire expérimental que sont les Parcs à l'échelle rurale de l'hexagone

focal

# Transition énergétique : les Parcs en première ligne



L'utilisation de l'énergie bois se généralise.

L'énergie est la source individuelle, industrielle, quotidienne de toute l'activité humaine. La vie économique, familiale et sociale a besoin de carburant pour fonctionner. On a beau retourner la question dans tous les sens, le territoire français, comme la planète, n'a plus les réserves énergétiques nécessaires pour assumer l'activité humaine telle qu'elle s'est développée. Il faut – maintenant! – réduire les consommations et développer les énergies renouvelables pour que ce soit économiquement et écologiquement supportable. Cela s'appelle la transition énergétique et nous n'avons plus le choix.

Les Parcs, avec leur échelle territoriale et leur façon de travailler, sont évidemment tout désignés pour montrer la voie de la frugalité, de la recherche de ressources nouvelles et d'adaptation de la vie sociale à ces nouvelles contraintes.

## 1. Une politique transversale et multiforme

Mais les choses sont plus complexes sur le terrain que sur le papier. La politique qu'il faut mettre en place est globale, faite de sensibilisation des habitants et des acteurs principaux de la vie quotidienne, de changement des habitudes, des façons de faire, des manières de consommer. On ne peut pas tout faire tout de suite, mais il faut s'y mettre, avec tous les acteurs et habitants disponibles.

Valorisation des haies, une des actions de l'Avesnois



Ph: PNR Avesnois.

En partenariat avec le SCOT (porteur du Plan Climat Territorial), le Parc naturel régional de l'Avesnois a choisi de porter sa candidature à l'appel à initiatives lancé par Ségolène Royal et le ministère de l'Écologie : «Territoire à énergie positive pour la Croissance Verte» (TEPCV – Cf encadré). L'objectif ministériel initial était d'engager 200 territoires français volontaires dans une démarche exemplaire de construction d'un nouveau modèle énergétique. L'Avesnois est l'un des 41 Parcs à avoir répondu à l'appel en décembre dernier. Les lauréats de l'appel à projet ont été annoncés le 9 février dernier : la candidature du Parc de l'Avesnois a été retenue dans la catégorie «Territoires à énergie positive en devenir». Il pourra ainsi bénéficier d'un soutien technique et financier, dans le cadre d'un Contrat régional de transition énergétique, et rejoindre la catégorie convoitée des «Territoires à énergie positive» qui se voient attribuer une aide financière de 500 000 €. Dans sa candidature, le Parc de l'Avesnois souhaite notamment contribuer à la prise de conscience des enjeux de la transition énergétique et accompagner le passage à l'action des citoyens et des collectivités locales. Par exemple, par des Défis familles à énergie positive (concours d'économie d'énergie) pour créer de l'émulation au sein de communes volontaires, ou encore par l'accompagnement des projets d'énergies renouvelables via des financements participatifs. Le Parc de l'Avesnois souhaite également poursuivre son action volontariste dans le domaine du bois énergie (issu du bocage) ou encore des circuits courts. Il profitera également de son expertise dans le domaine du patrimoine bâti pour relever le défi de l'efficacité énergétique des logements ou des bâtiments publics. Enfin, le Parc de l'Avesnois, déjà actif dans le domaine de la mobilité douce, via les circuits de randonnée, aimerait étendre son action à la mobilité durable : développement des déplacements à vélo/à pied, co-voiturage, électromobilité...

### Un pôle de sensibilisation, des chantiers-école...

Dans le Marais Poitevin, qui vient de redevenir Parc naturel régional, une ancienne briqueterie, friche industrielle depuis 1968 et rachetée par la commune de la Grève-sur-Mignon, est devenue en 2013 un pôle de sensibilisation à la transition énergétique. On y trouve un espace de formation-démonstration à l'écორéhabilitation, où le chantier-école a déjà accueilli 1 800 personnes. Un espace

muséographique et une exposition sur l'écohabitat ont été parcourus par 4000 visiteurs. Sur l'un des toits, des panneaux photovoltaïques démontrent qu'on peut produire de l'électricité en quantité suffisante pour alimenter 12 foyers. Les travaux sont réalisés par une association d'insertion (cinq postes d'encadrants et 40 d'insertion). En 2015, un immense hangar au bord de l'eau, qui servait au déchargement de l'argile avant sa transformation, va être restauré en espace scénique et touristique. La politique complexe du Parc autour de la transition énergétique se voit ainsi exposée et expérimentée concrètement dans la réalité du territoire, dans son histoire et son futur.



La briqueterie de Greve-sur-mignon devenue un pôle de sensibilisation.



Dans les Vosges du Nord, dix ans d'expérience dans l'écorénoovation du patrimoine à grande échelle.

Le Parc naturel régional des Vosges du Nord a maintenant dix ans d'expérience dans l'écorénoovation du patrimoine à grande échelle. Quatre communautés de communes, puis huit, se sont engagées dans cette politique. L'ensemble du territoire du parc est maintenant concerné ainsi que plusieurs intercommunalités au-delà. Les habitants disposent des conseils d'un architecte mutualisé. En 2011, un projet européen INTERREG a permis d'éditer un guide technique très complet et de former des artisans locaux. L'opération annuelle «les Printemps du patrimoine» permet à des artisans de présenter des bâtiments rénovés de manière exemplaire. Ces mêmes artisans animent des «cafés bavards» organisés par le parc, des stages pratiques sur la paille, le torchis, la pierre sèche et les isolants naturels. L'État aide les régions Alsace et Lorraine à tenir un guichet unique des plateformes locales de rénovation thermique, le Parc des Vosges du Nord animant le volet bâti ancien. Le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) a aussi financé un portail de l'écorénoovation dans les Vosges-du-Nord, avec un annuaire des professionnels et 15 artisans joignables en ligne.

### Des expérimentations qui vont se généraliser

Résultat, cette expérimentation peut se targuer d'aider à la rénovation de dix bâtiments par an, l'objectif étant de généraliser la pratique pour aboutir à un millier de maisons anciennes isolées avec des matériaux naturels chaque année.



INTERVIEW DE

**David Grzyb,**  
président du Parc  
de Camargue et de  
la commission «Urbanisme,  
paysage, climat et énergie»  
de la Fédération des Parcs.

## Les Parcs veulent être autonomes en 2030

**Lors du Congrès national des Parcs en octobre 2013, le Président de la Fédération a annoncé un défi majeur pour le réseau : « Atteindre l'autonomie énergétique des Parcs à l'horizon 2030 ». Nous avons demandé à David Grzyb, Président du Parc de Camargue et de la commission Urbanisme de la Fédération des Parcs, ce que cela signifie réellement. Parcs. Est-ce que cela veut dire qu'en 2030, les habitants des Parcs ne consommeront plus que l'énergie produite sur le territoire lui-même ?**

**D.G.** Non, cela signifie que la consommation énergétique globale du territoire sera équivalente à la production d'énergies renouvelables du territoire. Vouloir que toute l'énergie consommée soit, en plus, produite sur place, n'est pas possible en quinze ans.

**Parcs. Le défi est tout de même de taille ! Comment les Parcs vont-ils réussir à le relever ?**

**D.G.** Tout d'abord, nous ne partons pas de zéro. La quasi totalité des Parcs a commencé à expérimenter et à généraliser des solutions d'économies d'énergie et de production d'énergies renouvelables. Ensuite, nous allons continuer à mobiliser toutes les compétences disponibles dans le réseau, capitaliser les expériences, organiser des rencontres techniques, etc. Enfin, cinq Parcs volontaires seront référents pendant 3 à 5 ans. Ils présenteront une vitrine des savoir-faire et des expérimentations des Parcs sur le sujet et faciliteront les échanges d'expériences et de méthodologie.

**Parcs. Comment la Fédération des Parcs va-t-elle suivre l'évolution du réseau vers cette autonomie énergétique ?**

**D.G.** Un conseil national de la transition et de l'autonomie énergétique des Parcs va être créé pour coordonner l'ensemble des actions à l'échelle du réseau et être force de propositions. Il va rassembler des représentants des Parcs, des acteurs nationaux publics et privés, un panel de citoyens et des représentants des milieux de la recherche et de la formation. D'autres outils, comme un baromètre et un prix de l'autonomie énergétique, vont aussi être mis en place ■

En Provence Alpes Côte d'Azur, les six parcs de la Région (Queyras, Camargue, Alpilles, Luberon, Verdon et Préalpes d'Azur) auxquels s'ajoute désormais le Parc naturel régional des Baronnies provençales, ont développé en concertation avec le Conseil Régional une Charte Inter-Parcs qui met le doigt sur les enjeux climatiques et énergétiques de la région : le dérèglement climatique se confirme et s'observe déjà. Les impacts économiques potentiels sont importants, car, par exemple, l'indemnisation des dommages matériels liés aux événements naturels va doubler à l'horizon 2030. La qualité de l'air se dégrade et la fragilité du réseau électrique dans l'Est de la région a obligé les différents acteurs régionaux à signer un contrat d'objectifs pour sécuriser cette alimentation.

Les outils de planification comme le schéma régional climat air énergie, les plans climat énergie territoriaux, les Plans de

Protection de l'Atmosphère ou le Plan régional de Prévention et de Gestion des Déchets Dangereux permettent de guider l'action et la Région se positionne comme véritable chef de file sur cette transition énergétique.

## 2. Devenir frugal pour ne pas scier la branche...

Dans ces politiques globales que les Parcs naturels régionaux mettent en place, la diminution des consommations d'énergie est une priorité, et la «basse consommation» des bâtiments d'habitation, plus prioritaire que les autres. Les bâtiments neufs sont désormais performants, les anciens beaucoup moins et tous les habitants des villages des Parcs n'ont pas les revenus nécessaires pour faire des travaux d'isolation et ainsi accéder aux aides publiques. Les engagements contenus dans les chartes de parcs quant au développement durable les obligent à aller au-delà des objectifs généraux définis par les pouvoirs publics.

C'est ainsi que le Parc naturel régional du Vexin Français a décidé d'accompagner tous ceux qui pouvaient en avoir besoin, afin de former le maximum d'acteurs et d'habitants à l'écoconstruction, à la solution bois en particulier. Bois à l'intérieur et en extérieur, laine de bois, laine de chanvre... Y compris dans le logement social, et même si ces matériaux sont un peu plus coûteux que les classiques.

### L'écorénoovation devient pratique courante



Une caméra thermique pour diagnostiquer les bâtiments publics.

Cette réflexion a conduit le Parc de la Montagne de Reims à constituer un groupe de travail pour un Plan Climat Énergie. En zone urbaine, c'est une obligation –. En zone rurale, il s'agit d'une démarche volontaire, voire volontariste. Le parc s'est équipé d'une caméra thermique pour diagnostiquer les bâtiments publics et sensibiliser les habitants. Pour bénéficier d'une thermographie, les volontaires s'inscrivent, et quand la température permet l'observation, un agent du parc photographie les façades des bâtiments : les zones déperditives sont repérées et les résultats sont exploités en direct puis sous forme d'un rapport. L'ensemble des communes bénéficie également d'un suivi des consommations énergétiques de leurs bâtiments et de conseils plus approfondis sur les travaux à réaliser lors d'opérations de réhabilitation.

Dans le même esprit, le Parc de la Forêt d'Orient a choisi une opération programmée d'amélioration de l'habitat, qui permet de concentrer les aides publiques sur les habitants propriétaires

Rénovation de l'habitat en Forêt d'Orient, ici avant et après travaux



occupants ou bailleurs. Elle concerne l'ensemble du territoire et le Nord-Est Aubeois, soit 97 communes au total (1/4 du département de l'Aube). Il s'agit donc d'une opération d'envergure qui engage cette région dans un vaste plan d'écoréhabilitation pour 4 millions d'Euros d'investissement sur 3 ans permis en partie grâce à des subventions de l'ANAGn Région, Parc de la Forêt d'Orient, SMNEA.... Les partenaires sont multiples. Chaque commune a désigné un élu référent de l'opération. Pour aider les habitants à faibles revenus, le parc a signé en septembre 2014 une convention avec la Banque Postale, afin de proposer un «microcrédit habitat» garanti par la Caisse des Dépôts. Solution durable s'il en est, puisqu'elle permet de sortir les moins argentés de la précarité énergétique en leur permettant de réduire considérablement leurs dépenses de chauffage. Une quarantaine de dossiers étaient en cours de montage début 2015.

### Une politique sociale

Dans les Ballons des Vosges, le Parc naturel régional poursuit le même type de politique sociale avec la Fondation MACIF et l'ADEME, l'objectif poursuivi par le parc, depuis 2013, étant d'essayer de mettre en cohérence les nombreuses aides existantes pour permettre à tous de les utiliser. Les programmes de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH) qui peuvent financer jusqu'à 80 % des dépenses sur facture acquittée ne



Mettre en cohérence les nombreuses aides existantes pour permettre à tous de les utiliser.



Dans les Alpilles, Conseil en énergie partagé.

peuvent suffire. Le parc accompagne une association qui réunit les subventions diverses de l'ANAH et des collectivités territoriales et règle les entreprises pour le compte des particuliers, qui n'ont ainsi pas d'avance de fonds à effectuer.

Le Parc de la Brenne conduit, depuis 2012 avec l'ADEME et la région Centre, une expérimentation «grandeur nature» sur l'efficacité énergétique des bâtiments anciens habités, avec pour objectifs le respect du patrimoine, de la santé des bâtiments et de leurs habitants. Le comportement énergétique particulier du bâti ancien demande des solutions thermiques adaptées à sa valeur historique et constructive. Or, les moteurs de calculs thermiques réglementaires prennent mal en compte ces critères, ce qui le pénalise.



En Brenne, un projet «PBC», Patrimoine basse consommation.

Le projet «PBC», Patrimoine basse consommation, tente de démontrer l'efficacité de solutions adaptées par un diagnostic approfondi (nature des matériaux, hygrométrie, etc.), par des travaux permettant le maintien des transferts de vapeur d'eau et par une mesure a posteriori du gain d'efficacité thermique. Deux bâtiments (de 3 et 4 logements) ont ainsi été réhabilités

avec la communauté de communes Brenne Val de Creuse. L'expérience va se poursuivre pour explorer l'ensemble des typologies de l'habitat rural ancien. Des journées de stage et de démonstration des techniques sont organisées à destination des artisans et prochainement une formation RGE adaptée aux spécificités du parc.

Dans les Alpilles, le Parc a mis en place, avec l'aide de l'ADEME et de la Région, son Conseil en énergie partagé pour aider les communes à faire des économies sur les consommations des bâtiments publics. Se rendant dans chaque commune participant au dispositif, le technicien réalise un état des lieux du patrimoine, émet des préconisations, donne des conseils.



En Basse-Normandie, priorité à l'expérimentation dans l'agriculture.

### L'agriculture, les déplacements, l'urbanisme : rien ne doit être oublié

En Basse-Normandie, l'agriculture est l'activité la plus émettrice de gaz à effet de serre. Au sein du Parc Normandie-Maine, les émissions proviennent majoritairement des intrants, de la fermentation entérique et des sols. Le parc conduit des expérimentations depuis trois ans : 15 exploitations pilotes testent des changements de pratiques et ont déjà réduit leurs émissions brutes. Une étude de l'Inra montre qu'un changement dans les rations peut réduire les émissions entériques. Mais la réduction des intrants à base d'azote est de loin le meilleur levier.

Les habitants des régions rurales que sont les Parcs, sont également concernés par la consommation des moteurs à essence qu'ils utilisent dans leur vie quotidienne pour aller travailler, conduire leurs enfants à l'école, faire des courses, voire seulement visiter un voisin à 10 km. C'est le Parc naturel régional du Haut-Jura qui a sans doute eu l'idée la plus originale dans ce domaine. Après une étude sur les déplacements quotidiens et une communauté de communes s'étant emparé du sujet, un premier espace de travail partagé en milieu rural a ouvert en France dans la commune de Morez. L'espace est géré par l'association la Cordée et offre un espace

Inciter les habitants et les touristes à changer leurs habitudes de déplacement.



## Territoires à énergie positive : L'engagement des Parcs reconnu !

Ségolène Royal, ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie présentait lundi 9 février les lauréats de l'appel à initiatives « 200 territoires à énergie positive pour la croissance verte ».

La réponse des collectivités a été d'une ampleur exceptionnelle : 528 territoires représentant 21 000 communes ont exprimé le souhait de s'engager dans la mutation énergétique et économique. Celle du réseau des Parcs naturels régionaux aussi avec 41 candidatures présentées. Un engagement massif reconnu puisque 40 projets ont été retenus, dont 8 en co-portage avec une autre structure.

Ces résultats se répartissent en trois catégories : les "Territoires à énergie positive pour la croissance verte" qui identifient déjà des actions opérationnelles dans plusieurs domaines de la transition énergétique et écologique (mobilité, bâtiment, agriculture, alimentation, énergie...) concernent 17 Parcs (pour une dotation de 500000€) ; 16 Parcs sont retenus comme "Territoires à énergie positive en devenir" pour avoir posé les bases d'une programmation à plus long terme sur une série d'actions dans ces mêmes domaines et 7 Parcs portent des "Contrats locaux de la transition énergétique" : des candidatures ciblées sur un projet isolé qui seront soutenues localement pour réaliser leur projet dans ce cadre.

Ces aides soutiendront la démarche des Parcs naturels régionaux vers l'objectif de leur autonomie énergétique à l'horizon 2030... ■



Remise des prix par Ségolène Royal.

de travail à des travailleurs indépendants et des télétravailleurs, ponctuellement ou régulièrement.

Moins original mais sans doute significatif à long terme, le Parc naturel régional du Massif des Bauges s'est engagé avec l'aide de l'ADEME dans un programme intitulé

«Baugez-vous!» visant à inciter les habitants et les touristes à changer leurs habitudes de déplacement pour privilégier le vélo, le covoiturage régulier vers les gares SNCF, les pédibus sur le chemin de l'école...

On sait par ailleurs que, dans le cadre des plans climat territoriaux ou des Agenda 21, tous les

Parcs naturels régionaux se sont engagés dans des politiques d'urbanisme durable en zone rurale, pour densifier les centres bourgs, économiser la terre agricole, éviter le mitage des paysages et la destruction des haies partout où c'est encore possible. Toutes politiques d'aménagement qui contribuent à réduire les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre.

### 3. Puiser aux sources qui se renouvellent

Le réseau des Parcs a pris l'engagement fin 2013 d'atteindre l'autonomie énergétique des Parcs à l'horizon 2030 (voir notre encadré p.15). En clair, cela signifie qu'en 2030, tous les Parcs



naturels régionaux devront produire autant d'énergie renouvelable qu'ils dépensent d'énergie. Le défi paraît énorme et il est urgent que chaque territoire se pose concrètement la question de savoir comment produire de l'énergie.

Toute action est bonne à expérimenter en ce sens. Par exemple, les Parcs s'engagent dans des politiques de replantation et d'exploitation de la taille des haies. Ils en replantent là où il n'y en avait plus et les agriculteurs des territoires s'équipent petit à petit de broyeurs et de chaudières à bois déchiqueté pour chauffer les bâtiments de leurs exploitations.

Beaucoup de Parcs, si ce n'est tous, organisent une filière-bois, comme le Parc naturel régional de la Montagne de Reims, associé au Pays d'Épernay, à Terres de Champagne, au Pays rémois, au Pays de Châlons-en-Champagne et aux agglomérations de Reims et de Châlons-en-Champagne, pour au total 368 communes, 35 communautés de communes et 2 agglomérations!



Ph. PNR Caps et Marais d'Opale.

En Caps et Marais d'Opale, les haies contribuent à la transition énergétique.



Ph. PNR Massif des Bauges.

Dans le massif des Bauges, implantation d'une centrale photovoltaïque

Dans le Parc des Caps et Marais d'Opale, la transition énergétique offre de nouveaux arguments à la préservation des paysages bocagers. Avec les conseils technico-économiques du Parc, les plans de gestion des haies garantissant la ressource et les aides financières de la Région et de l'Ademe, la haie n'est plus une contrainte mais une source d'énergie avantageuse. 12 éleveurs ont déjà investi dans des chaudières qui peuvent fournir 500 KW d'énergie. Prochaine étape : chauffer des bâtiments communaux avec du bois local.

## La filière bois, le solaire...

Dans le Parc naturel régional du Massif des Bauges, un programme européen a conduit à créer une structure d'investissement citoyen, une société par action simplifiée (SAS) pour créer une centrale photovoltaïque sur 7 toitures dans 6 communes du Plateau de la Leysse. Pour les loueurs de leur toiture, c'est un petit revenu supplémentaire. Pour les investisseurs citoyens, c'est une épargne de proximité. Qu'est-ce qui pourrait empêcher le développement de ce type de solutions?

## 4. S'adapter aux inéluctables changements climatiques

Il faut être pragmatique. Certains sont persuadés que l'homme, les multinationales américaines et chinoises en particulier, sont seuls coupables du réchauffement climatique et des catastrophes qui nous attendent. D'autres croient savoir que l'activité humaine exagère le phénomène, mais que la terre se rapprochant du soleil, nous entrons, que nous le voulions ou non, dans une période de réchauffement. N'empêche. Il serait dangereux d'ignorer la réalité et de faire comme si de rien n'était. Nous allons gagner plusieurs degrés dans les décennies qui viennent et d'autres pays ont déjà vu leur climat changer avec des conséquences dramatiques.

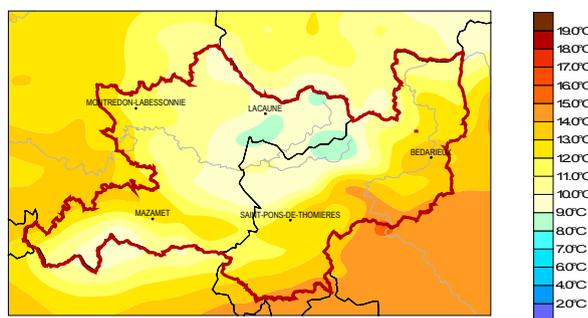
Il se trouve que le territoire du Parc naturel régional du Haut-Languedoc se situe, de ce point de vue, à un carrefour. Il subit

les influences de l'océan Atlantique par l'Ouest, de la Méditerranée par le Sud et du Continent par le Nord, ce qui en fait un lieu hypersensible aux changements de moyennes de températures et de précipitations. Pour en avoir le cœur net, examiner précisément la situation, tracer les lignes des données passées et les prolonger pour tenter de deviner le futur, l'endroit était idéal. Le parc a décidé de créer un Observatoire local du climat en associant les données des 25 stations de Météo-France de son territoire. Les premiers résultats de recherches montrent que le climat continental qui prédominait sur les reliefs du Massif Central va continuer à reculer vers le nord comme il a commencé. Les températures océaniques aujourd'hui sont celles du climat méditerranéen autrefois.

Ce travail a déjà permis de communiquer auprès du grand public, pour qu'il sache que le changement de climat n'est pas théorique, qu'il n'est pas seulement mondial. Le parc détaille les résultats, les analyses et les perspectives d'impact au niveau de différents secteurs comme l'activité forestière ou agricole. On peut maintenant corroborer les chiffres de l'Observatoire avec les observations des agriculteurs sur le terrain, à propos des bourgeonnements précoces pendant les périodes de gel, par exemple.

## BioClimSol, un outil d'aide à la décision

L'Observatoire du climat du Haut-Languedoc s'est associé à BioClimSol, un programme national de recherche sur l'évolution du climat et la gestion forestière. L'enjeu pour les forestiers est important, car ils ont besoin de savoir comment les différentes essences de feuillus ou de conifères vont s'adapter, voire disparaître dans une partie ou l'autre du territoire. Comment le douglas va s'adapter au réchauffement, selon qu'il se trouve en altitude ou pas, et selon le type de sol sur lequel il est planté? Est-ce que le châtaigner va en souffrir jusqu'à disparaître de ces forêts-là ou pas? Les chercheurs croisent les statistiques de l'Observatoire local réunies sur un système d'information géographique, avec des relevés de terrain et des analyses à partir de toutes les données disponibles sur l'exposition des terrains, leur plus ou moins grand encaissement au fond d'une vallée, etc. Les chercheurs éditent



Haut-Languedoc, des cartes de vigilance d'une grande utilité pour les propriétaires exploitants.

alors des cartes de vigilance qui sont d'une grande utilité pour les propriétaires exploitants. Elles les préviennent que dans tel endroit du territoire, une essence présente depuis 40 ans n'y sera peut-être plus adaptée encore longtemps.

Les Parcs naturels régionaux, seuls sans doute parmi les collectivités françaises, ont cette capacité à expérimenter et à promouvoir des solutions durables qui vont aider à la mutation de nos territoires vers une civilisation enfin soucieuse de son écosystème ■

Vercors

# Heureux qui comme Ulysse... s'ancre en Vercors

Co-fondateurs d'une web TV associative, indépendante et 100% vouée au Vercors, Guy Meauxsoone et Geneviève Rouillon, professionnels chevronnés, ont posé il y a 30 ans leurs caméras et leur barda de reporter à Méandre pour donner vie à Vercors-TV. Un média atypique qui instille sur la Toile 6 nouveaux films/mois contant le territoire, au territoire... Et au-delà !

**5** 5 ans en mai ! Avec quelque 400 vidéos inédites, en ligne depuis sa création, à raison de 3 nouveaux reportages tous les 15 jours en vitesse de croisière, Vercors-TV reflète un choix de vie, celui de deux documentaristes de métier, Geneviève Rouillon et Guy Meauxsoone. Après avoir «baroudé» sur divers continents et dans l'univers audiovisuel – comme réalisateur pour Ushuaïa Nature, ou comme directeur photo d'Okavango, émissions de Nicolas Hulot –, Guy Meauxsoone, à l'heure de la retraite, a préféré continuer à faire son métier sous une autre forme, en se consacrant au plateau du Vercors. Il pose ainsi son regard d'homme de média sur un territoire d'une incroyable variété. «Fédérer un terroir qui recèle sur 30 km des milieux aussi hétéroclites que de la lavande et des sapins» est en soi une gageure !

## D'Ushuaïa à Vercors-TV

D'où cette web TV associative généraliste pour «dire ce qui se passe dans le Vercors» en sons et images, sur tout sujet, avec une liberté artistique et d'expression chère aux deux bénévoles fondateurs. Ils réalisent également des films de commande qui leur permettent de bénéficier de quelques moyens<sup>(1)</sup>. En ligne cohabitent donc ces sujets plus institutionnels et ceux choisis par leur soin, voire inspirés par les internautes ou par les adhérents de l'association<sup>(2)</sup> à la base de ce projet de média atypique.

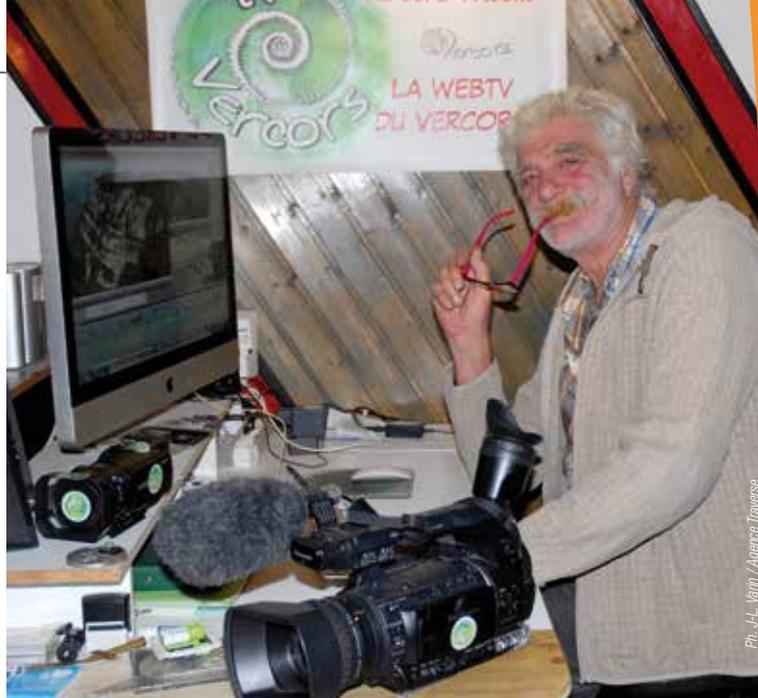
Ce n'est pas «la» télé du Parc, mais elle est 100 % dédiée à ce territoire, à ses habitants, d'une diversité qui n'en finit pas d'étonner et de galvaniser les deux ex globe-trotters ! Leur webTV couvre tous les aspects de la vie locale (économique, scientifique, sportive, esthétique, écologique...) mais aussi historique avec un accès à des archives tirées de l'oubli grâce à un partenariat privilégié conclu avec l'INA (Institut national de l'audiovisuel). Par exemple, sur les débuts des sports d'hiver dans le massif ! Succès immédiat : les internautes plébiscitent et en redemandent.

Sans publicité – une caractéristique également appréciée –, «Vercors-TV démontre d'une année sur l'autre sa pertinence», constatent ses instigateurs qui revendiquent un taux de satisfaction de 67 %, plus de 2,8 millions de visiteurs depuis 2010, en ligne depuis les environs de Grenoble et Valence pour 35 % d'entre eux, 50 % depuis Lyon et le reste de la France, 15 % connectés depuis l'étranger ! Voilà qui

Une liberté artistique et d'expression chère aux deux bénévoles fondateurs.



Ph. J.-L. Vanni / Agence Traverse



Ph. J.-L. Vanni / Agence Traverse

En retraite, Guy Meauxsoone, exerce le même métier de manière différente.

récompense «une équipe s'efforçant de mieux faire connaître le territoire du Parc, donnant la parole aux acteurs locaux, aux professionnels, aux élus, aux institutions, dans tous les domaines».

## «Accros» à un terroir combinant nature et nouvelles technologies

Les projets pilotes et actions innovantes menés à l'échelle du massif sont relayés sur Vercors-TV avec, toujours, souligne Geneviève Rouillon, «l'envie de valoriser les initiatives qui témoignent du dynamisme des habitants et aussi de la préservation de l'identité et des grands espaces du massif». Ils sont tous deux amoureux d'un pays riche de découvertes jamais épuisées : même 30 ans après avoir élu domicile sur le plateau du Vercors, ils aiment toujours autant arpenter la réserve naturelle des Hauts Plateaux, au cœur du Parc, la plus vaste de France. Ils apprécient tout autant l'avant-gardisme de ce territoire, pionnier par exemple dans le déploiement d'Internet : «le Vercors a été pilote pour tester grandeur nature, en montagne, l'ADSL», rappelle Guy Meauxsoone.

## Un média informatif et d'éducation au média

Professionnels des médias audiovisuels, ils ont envie d'ouvrir davantage leur «antenne» à la créativité des habitants, notamment aux vidéastes amateurs qui «postent» plus vite que leur ombre sur Internet... Le résultat est d'inégale qualité, il reste de la pédagogie à faire. Objectif, les aider à maîtriser les rudiments de l'exercice : concevoir, tourner, packager pour communiquer. «Il ne suffit pas d'avoir entre les mains un outil qui filme et enregistre pour, de facto, réaliser du reportage ou du documentaire!», souligne Guy Meauxsoone.

Mais plutôt que de décourager le phénomène, porté par le goût des nouvelles technologies qui sont aussi la marque de ce territoire, les fondateurs de Vercors-TV s'efforcent d'offrir à quelques créatifs en herbe une sensibilisation aux règles de leur art avant de leur trouver une place sur leur webTV. Une place où se mêlent professionnalisme, liberté et humour, à l'exemple de leurs fameux – et attendus – poissons d'avril ■

A vos tablettes : [www.vercorsTV.com](http://www.vercorsTV.com)

<sup>(1)</sup> Les recettes servent à défrayer et rémunérer les correspondants locaux, dont Bruno Allès (Vercors central), Raphaël Lassablière (Royans) et Laurent Cistac (Trièves) et Lionel Baboulin sur le travail d'archive

<sup>(2)</sup> Soit environ 300 membres individuels à ce jour

Contact :  
Guy Meauxsoone et Geneviève Rouillon  
Tél. : 04 76 95 24 25  
Mails : [mox-@wanadoo.fr](mailto:mox-@wanadoo.fr) et [g.rouillon@wanadoo.f](mailto:g.rouillon@wanadoo.f)



Ph. J.-L. Vainin / Agence Traverse

Causses du Quercy

# Caroline Baras, éleveuse de Caussebardes

Une nouvelle agriculture s'invente ici, dans les Causses du Quercy. Caroline Baras a succédé à son père dans la

ferme familiale. Elle a multiplié le nombre de brebis, caussebardes elles aussi, s'est lancée dans la vente directe et en circuit court de la viande, exploite maintenant aussi la laine et les peaux. Active et locale.

Caroline est fille unique. Elle a passé son enfance dans la ferme familiale traditionnelle, où elle travaille aujourd'hui. Son père élevait quelques brebis d'une race locale avec des «lunettes noires», la Caussebarde. Il a attendu que sa fille ait fini ses études pour prendre sa retraite. Il habite toujours la ferme et s'occupe des animaux, au moment des accouchements de Caroline, 3 enfants aujourd'hui. Le conjoint de Caroline exploite depuis 2003 sa ferme familiale mais plus intensive car hors du Causse, dans le Ségala Lotois. Et ils habitent une maison à Livernon, village à mi-chemin de leurs deux exploitations!

Pour Caroline, il a toujours été évident qu'elle reprendrait la ferme paternelle. Elle s'y est installée dès le BTS obtenu, et a cultivé le tabac pour garantir le revenu d'exploitation, en 2003. Elle a acheté des brebis, des Caussebardes évidemment. Elle en possède aujourd'hui 140. Dès 2006, elle a cherché un prestataire pour la découpe des animaux et a commencé à vendre sa viande en direct et en circuits courts, avec une spécialisation en agriculture biologique et l'arrêt de la culture du tabac.



Ph. J.-L. Vainin / Agence Traverse

## Vendre la viande sans gaspiller la laine

Mais elle supportait mal de vendre des volumes de laine à des prix ne correspondant, ni à la qualité de cette matière, ni au coût de chantier de tonte. Elle a cherché et trouvé dans les départements voisins des entreprises de filature, des fabricants de coussins et de tapis qui transforment la laine de ses brebis qu'elle a commencé à vendre à la ferme. Puis elle a rejoint une association d'éleveurs, la Caussebarde, qu'elle copréside désormais et qui s'emploie à valoriser et à commercialiser les produits fabriqués avec la tonne de laine que les cinq éleveurs adhérents produisent chaque année.



Ph. J.-L. Vainin / Agence Traverse



Ph. © Baras

Le Parc naturel régional des Causses du Quercy a orienté l'association vers un dispositif local d'accompagnement (DLA) pour les aider à mieux calculer leurs coûts et à valoriser leurs produits. Avec le Parc, l'association a également animé des veillées «La laine du Causse, une richesse retrouvée». C'est l'occasion de rencontrer des habitants sur l'ensemble du territoire, de leur raconter l'histoire de la Caussebarde, les différentes étapes de fabrication de la laine, de les initier au feutre ou au filage et encore d'exposer leurs réalisations en laine du causse, présentées dans leur catalogue. Une expérience réussie qui pourrait se poursuivre avec l'animation d'atelier en s'appuyant sur une mallette pédagogique achetée par le Parc.

## Une diversification permanente

Pour diversifier encore son activité, Caroline Baras a trouvé un prestataire, au Puy-en-Velay, pour lui préparer les peaux de mouton qu'elle revend comme tapis; elle cultive les céréales dont ses brebis ont besoin l'hiver; un peu de blé, aussi, pour le pain qu'elle fait cuire dans le vieux four de la ferme et un peu de safran qui se cultive à nouveau dans la région.

# Sophie Emont, chargée de mission Évaluation

Elle n'évalue pas ses collègues, ni les élus !  
Elle observe l'évolution du Haut-Languedoc pour mesurer l'impact des politiques publiques sur le territoire du Parc naturel régional, suivre l'avancement des engagements de la charte et déterminer les éléments qui vont transformer le parc dans les décennies à venir.



Diversifier toujours, l'activité.

Inutile de préciser que pour Patricia Monniaux, chargée de mission Éducation au territoire du Parc, Caroline Baras est une personne ressource incontournable. «Elle aime le territoire sur lequel elle vit dit-elle volontiers, et elle s'applique à le protéger et le valoriser. Elle agit concrètement et positivement sur le territoire, pour l'environnement mais aussi pour la vie économique et sociale. Elle sait accueillir et proposer des activités qui suscitent l'éveil et la curiosité des visiteurs. La rencontre est toujours un plaisir!»

Le rédacteur de ces lignes confirme ■

**Contacts :**  
Caroline Baras,  
Ferme de Péchaud  
46160 Marcihac-sur-Célé.  
Tél. : 06 80 83 68 58.  
Courriel : carobaras@gmail.com.  
Site : www.la-ferme-de-pechaud.fr

Il existe des masters Évaluation des politiques publiques. Sophie Emont, elle, est issue d'un master Environnement qui l'a amenée à travailler sur des procédures d'évaluation comme la norme ISO 14001, par exemple.

Son rôle est éminemment transversal. Elle travaille donc avec tous ses collègues chargés de mission du parc sur les éléments de connaissance et d'évolution du territoire qu'ils possèdent. Cela permet à Sophie de mesurer, d'une part, la mise en œuvre du projet de territoire inscrit dans la Charte du parc et, d'autre part, de suivre dans le détail l'évolution du territoire pour ainsi définir les enjeux à venir du Haut-Languedoc.

## Un atlas cartographique, comme tableau de bord de la politique du parc

Dit autrement, le rôle de l'évaluation consiste à construire, renseigner et analyser des tableaux de bord et des données cartographiques permettant d'identifier les effets des politiques publiques du Parc du Haut-Languedoc et de relever les points sur lesquels un effort particulier est à réaliser dans les années à venir. C'est pourquoi son poste est rattaché à la Direction générale, parce que son travail est indispensable au pilotage politique.

Concrètement, et entre autres actions, Sophie conduit en permanence la stratégie d'évaluation, l'animation de l'équipe du parc pour la collecte des données, la réalisation d'un atlas cartographique, la collecte, le renseignement, l'analyse et la consolidation des 120 indicateurs de la Charte. L'ensemble constitue un véritable observatoire du territoire, dont le Conseil scientifique du parc doit se saisir en 2015 pour mener une réflexion avec les élus sur les enjeux à venir du territoire.



Ph. J.-L. Varrin / Agence Traversée

## EVA au cœur du dispositif

«Dans le Haut-Languedoc, nous utilisons EVA, explique-t-elle, un logiciel développé par la Fédération des Parcs, soutenu par le Ministère de l'écologie et co-construit avec les Parcs qui l'utilisent par une grande majorité d'entre eux. EVA est un logiciel d'appui à l'évaluation et de suivi continu des Chartes de Parcs qui permet de renseigner les actions menées par le Syndicat Mixte et ses partenaires et d'obtenir une vision globale de la mise en œuvre de la Charte. Associé à des éléments textuels et chiffrés, il permet de réaliser des analyses, faire des bilans et piloter les programmes pluriannuels. C'est aussi un très bon outil de capitalisation des données sur le long terme».

Dans les locaux de St-Pons-de-Thomières, Sophie travaille plus particulièrement avec Denis Azais (notre photo ci-dessous), «géomaticien\*», c'est à dire spécialiste du Système d'information géographique (SIG) qui appuie Sophie dans la mise en place de bases de données cartographiques et la réalisation de cartes plus «parlantes» pour travailler avec les élus. Sophie a aussi noué des partenariats avec des organismes pour alimenter ce système d'évaluation : les Agences de l'eau, l'ONF, les CCI, des associations...

Prochaines étapes : l'enrichissement de l'observatoire en données sociologiques et économiques qui manquent encore, le travail approfondi d'un «thésard» sur les questions évaluatives – en lien avec le Conseil scientifique –, et la première évaluation quadriennale de la Charte en 2015 avec l'ensemble de ses partenaires et signataires ■

\*sur ce métier Cf revue Parcs n°71

**Contact :**  
Sophie Emont  
Tél. : 04 67 97 58 78.  
Courriel : evaluation@parc-haut-languedoc.fr

## Baronnies provençales, 51<sup>e</sup> Parc naturel régional!



Lavandes St Ferreol Domaine Tardieu.

Par décret du Premier ministre le 26 janvier 2015, le Parc naturel régional des Baronnies provençales devient le 51<sup>e</sup> Parc naturel régional français. Cette création vient valoriser un paysage vivant de plus : territoire rural montagnard et à la richesse patrimoniale avérée, les Baronnies provençales bénéficient des influences à la fois méditerranéennes et alpines mais surtout d'une biodiversité et de paysages remarquables. Territoire d'exception aux équilibres fragiles, ses ressources naturelles comme ses potentiels agricoles, touristiques et artisanaux sont ses principaux atouts pour l'avenir.

Le Parc, sur une superficie de 1 560 km<sup>2</sup> pour 31 164 habitants, se situe pour les deux tiers en Région Rhône-Alpes et pour un tiers en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il rassemble 86 communes et 6 villes-portes. Les orientations stratégiques de la charte portent 3 ambitions fortes pour ce territoire :

- Fonder l'évolution des Baronnies provençales sur la préservation et la valorisation des différents atouts naturels et humains
- Relocaliser une économie fondée sur l'identité et la valorisation des ressources territoriales
- Concevoir un aménagement cohérent, solidaire et durable des Baronnies provençales.

[www.baronnies-provencales.fr](http://www.baronnies-provencales.fr)

## Signature d'un mémorandum avec le Maroc

C'est dans la Province marocaine d'Azilal, à l'occasion de la Journée mondiale des zones humides 2015 le 3 février qu'a été signée cette convention entre le Haut Commissariat aux Eaux, aux Forêts et à la Lutte Contre La Désertification du Maroc et la Fédération des Parcs naturels régionaux de France. Un tel partenariat de niveau national constitue une véritable opportunité sur les enjeux communs de développement des aires protégées, combinant protection de l'environnement et développement local et social en faveur des populations, tout en contribuant au renforcement d'une politique de coopération méditerranéenne.



Ph. FPNR.

De nombreuses actions de coopération existent déjà depuis des années. Ainsi depuis plus de dix ans, la Région Tanger-Tétouan, la Région Provence-Alpes Côte d'Azur et le Parc du Luberon travaillent pour la création du Parc Naturel de Bouhachem. Le Parc des Landes de Gascogne coopère, lui, avec la Province d'El Hajeb depuis 2005, initialement sur la thématique de la Culture puis progressivement sur celles de l'Éducation à l'environnement et de l'écotourisme. Quatre

autres Parcs (Loire-Anjou-Touraine, Volcans d'Auvergne, Camargue et Haut Languedoc) ont développé des liens avec le Maroc.

Contact :

Katy Monier,

Tél. : 01 44 90 86 20,

Mail : [kmonier@parcs-naturels-regionaux.fr](mailto:kmonier@parcs-naturels-regionaux.fr)

## Renouvellement du classement du Parc de Lorraine



Ph. G. Collinmore / PNRL Lorraine

En 2014, alors que le Parc naturel régional de Lorraine fêtait son 40<sup>e</sup> anniversaire, la nouvelle Charte était soumise à l'approbation des collectivités. Début 2015, le 29 janvier, le décret de reclassement paraissait, couronnant ce travail. Il officialise ainsi un projet de territoire élaboré avec l'ensemble des acteurs d'un vaste (210 000 hectares) territoire privilégié : par sa biodiversité, la diversité de ses milieux naturels (grandes zones humides d'importance internationale, reliefs de côtes, cours d'eau vallonnés, prés-salés...), mais aussi par son patrimoine historique et architectural, ses nombreux savoir-faire servis par le dynamisme de ses habitants (viticulture, mirabelle, pisciculture...).

Au total, 183 communes, 14 intercommunalités, les départements de Meuse, Moselle, Meurthe-et-Moselle et la Région Lorraine ont fait le choix de confirmer leur engagement en faveur de la protection, de la valorisation et du développement du territoire. Trois nouvelles communes ont même élargi le périmètre (Saint-Baussant, Montsec, Ars-sur-Moselle) et Verdun est devenue la 9<sup>e</sup> ville-porte du Parc.

## Le Congrès des Parcs 2014



Discours de l'ancien Ministre J.L Bianco.

Il s'est déroulé dans le Parc de la Forêt d'Orient sur le thème de l'égalité des territoires. Les actes sont désormais consultables depuis le site de la Fédération et celui du Congrès 2014. Cette édition a accueilli près de 1 000 personnes à Mesnil St Père dans l'Aube, du 8 au 10 octobre. Le public était composé de 438 élus, de 492 techniciens et partenaires de la Fédération des Parcs permettant de stimuler les échanges et les projets. A ce titre, le Marché aux Initiatives a permis de présenter plus de 80 actions axées sur l'innovation, parmi lesquelles 12 actions liées à l'appel à projets MEEDDE/CGET sur cette thématique.

Le bilan carbone de cet événement est depuis quelques années l'objet d'attentions. Il est stable par rapport à 2013, dû à un équilibre des modes de déplacements, pour une Consommation totale équivalent carbone de 19,4 t.

Contact : Nathalie Streib, Fédération des Parcs,

Tél. : 01 44 90 86 20,

Mail : [nstreib@parcs-naturels-regionaux.fr](mailto:nstreib@parcs-naturels-regionaux.fr)

## Trame Verte et Bleue (TVB) et documents d'urbanisme



Les Parcs naturels régionaux sont de plus en plus mobilisés pour accompagner les communes et intercommunalités dans la prise en compte de la TVB dans les documents d'urbanisme. A partir de retours d'expériences, cette étude recense les outils et prescriptions mobilisés pour prendre

en compte la TVB dans les PLU et PLUi, d'analyser leurs avantages et leurs limites et d'identifier les attentes des Parcs.

Elle ne constitue pas un guide méthodologique ou de recommandations mais illustre une diversité de situations qui se traduisent par une pluralité d'approches, de besoins et de positionnements. L'étude permet d'apporter des premiers éclairages sur les modalités de prise en compte de la TVB dans la planification en milieu rural qui seront à actualiser avec la progression de ces démarches sur les territoires.

Contact : Claire Hamon, Fédération des Parcs,

Tél. : 01 44 90 86 20,

Mail : [chamon@parcs-naturels-regionaux.fr](mailto:chamon@parcs-naturels-regionaux.fr)

## Les Parcs étaient au Congrès Mondial des Parcs à Sydney



Ph. FPNR.

Dominique Lévêque, Vice-Président de la Fédération et Président de la Commission Europe-International et Loïc BIDAULT, Directeur du Parc Loire Anjou Touraine ont représenté les Parcs au Congrès mondial des Parcs parmi plus de 6.000 délégués et représentants d'ONG.

Ils y ont présenté 4 e-posters sur le développement économique et local, l'agriculture durable, le développement durable des territoires ruraux et la gouvernance, ont participé à un débat puis à un atelier sur ce même thème. Ce Congrès a également permis de rencontrer plusieurs des partenaires actuels de coopération



Ph. FPNR.

(AFD et SNAP Uruguay, Ministère de l'Environnement chilien, CONANP Mexique) et d'établir de nouveaux contacts (US AID sur les pays de l'Afrique de l'Ouest, ECOGO sur le tourisme durable).

## Les Parcs mis en valeur dans la revue Espaces naturels

La revue trimestrielle Espaces naturels, pilotée par l'Atelier technique des espaces naturels (Aten), est LA revue des gestionnaires de milieux naturels. C'est donc tout naturellement que le réseau des Parcs en est un fort contributeur. La Fédération a d'ailleurs été symboliquement récompensée

en 2014 pour sa participation active au comité éditorial. Cette même année, le réseau des Parcs s'est particulièrement mobilisé pour le dossier sur les signes de reconnaissance dans les espaces naturels, paru en octobre. Les parcs ont aussi abondé de nombreuses thématiques comme les mesures compensatoires (Boucles de la Seine normande), la Conférence des Hautes Vosges (Ballons des Vosges), les premières mesures aqua-environnementales (Brenne), le spectacle Electoplume (Brière), le travail sur les points d'écoute (Haut-Jura). Et d'autres...

Enfin, la Fédération s'est impliquée dans un article sur le métier d'animateur de réseau (n° 48) et un article de synthèse « Approche paysagère, approche écologique : même combat ? » issu d'une journée interParcs sur le sujet en juillet 2014 (n° 48).

En savoir plus : <http://www.espaces-naturels.info/>

Contact : Thierry Mougey, Fédération des Parcs,  
Tél. : 01 44 90 72 69

Mail : [tmougey@parcs-naturels-regionaux.fr](mailto:tmougey@parcs-naturels-regionaux.fr)

## Séminaire « Les Parcs moteurs d'actions agroécologiques à l'échelle territoriale »

30 Parcs et leurs partenaires se sont réunis le 9 février au ministère de l'agriculture pour réfléchir à leur contribution au projet agroécologique pour la France. Les exemples présentés ont montré les atouts des Parcs pour être moteurs de l'agroécologie sur leur territoire : vision globale et connaissance du territoire, approche transversale, mise en réseau des acteurs et en cohérence des projets, concertation territoriale...



Ph. FPNR

Les Parcs ont proposé une feuille de route à leur Fédération. Ils souhaitent créer un réseau agroécologique qui privilégiera notamment la transversalité, une gouvernance élargie, le partage d'expériences et de connaissances, des outils d'expérimentation et d'évaluation, l'éducation à l'alimentation durable, la communication auprès du grand public,

l'implication des collectivités au travers de leurs documents d'urbanisme et des cantines scolaires, les liens entre producteurs et consommateurs au travers d'un engagement réciproque sur la qualité et l'achat local.

Contact : France Drugmant, Fédération des Parcs

Tél. : 01 44 90 86 20

Mail : [fdrugmant@parcs-naturels-regionaux.fr](mailto:fdrugmant@parcs-naturels-regionaux.fr)

## Le concours biennal « Villes et villages étoilés » est lancé !



Depuis février et jusqu'en septembre 2015, l'Association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturnes recueille les candidatures des communes, quelle que soit leur taille. Le label, de 1 à 5 étoiles, valorise les communes qui agissent pour la qualité de la nuit et l'environnement nocturne, pour réduire la pollution lumineuse et éviter les dépenses budgétaires et consommations d'énergie inutiles. La Fédération des Parcs est partenaire de ce concours.

Toutes les informations, et les inscriptions des communes sur [www.villes-et-villages-etoiles.fr](http://www.villes-et-villages-etoiles.fr)

Contact :

[concours@villesetvillagesetoiles.fr](mailto:concours@villesetvillagesetoiles.fr)

## La Fédération des Parcs, sociale et digitale

Dans une volonté d'adapter ses moyens de communication aux habitudes des citoyens, la Fédération des Parcs entretient désormais une présence sur des médias sociaux.

Une page Facebook intitulée « Parcs naturels régionaux de France » se propose de mettre en relation le public avec l'ensemble des Parcs à travers une illustration régulière et pédagogique de leurs actions. Le compte [Twitter@FederationPNR](https://twitter.com/FederationPNR) assure quand à lui un rapport rapide et direct avec l'actualité de la Fédération.

Et pour se rendre compte de la richesse des paysages des Parcs, il existe un groupe de partage de photographie sur Flickr. Photographe amateur ou professionnel, chacun est invité à y déposer ses plus beaux clichés...

Pour nous rejoindre :

[www.flickr.com/groups/pnr/](http://www.flickr.com/groups/pnr/)

<https://twitter.com/FederationPNR>

FederationPNR

[www.fb.com/FederationPNR](http://www.fb.com/FederationPNR)

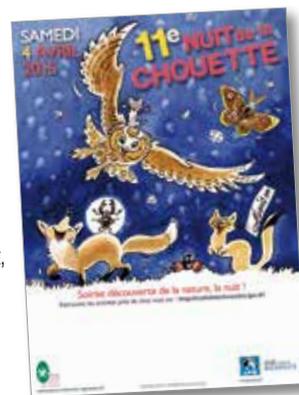


## 11<sup>e</sup> Nuit de la Chouette !

Tous les deux ans, et depuis maintenant vingt ans, la LPO et la Fédération des Parcs naturels régionaux de France organisent conjointement la Nuit de la Chouette, un événement rare et insolite, pour faire connaître les rapaces nocturnes

à un large public. Le 4 avril 2015, pour la 11<sup>e</sup> édition, (au moment de la diffusion de cette revue, donc-NdlR), petits et grands sont invités à partir à la découverte des rapaces et de toutes les richesses de la nature la nuit, grâce à des animations gratuites partout en France.

<http://nuitdelachouette.lpo.fr>



## Les lauréats du Concours général agricole des prairies fleuries



6 éleveurs engagés dans l'édition 2014 du concours, dont 3 localisés en territoire de Parc (Haut-Jura, Massif des Bauges et Vosges du Nord), ont reçu un prix au Salon international de l'Agriculture de Paris le 25 février 2015. Cette édition était parrainée par Hubert Reeves et soutenue par le Ministère du développement durable, le Ministère de l'Agriculture, GRTgaz, RTE et Vêto-pharma. Ce concours récompense par un prix d'excellence agri-écologique les exploitations dont les prairies, riches en espèces, présentent le meilleur équilibre entre valeur agricole et valeur écologique. En 2015, le concours s'ouvrira sur 42 territoires et mobilisera près de 200 experts dans les jurys. Parmi les structures organisatrices, on trouve des chambres d'agriculture, des parcs naturels régionaux, des parcs nationaux, des conservatoires d'espaces naturels, des collectivités locales, un syndicat d'AOP, un CPIE, une association de protection de l'environnement, une association de développement agricole...

Plus d'infos sur :

[www.concours-agricole.com/onqlet/«concours-des-prairies-fleuries»](http://www.concours-agricole.com/onqlet/«concours-des-prairies-fleuries»)

Pour tout renseignement :

[cgaprairiesfleuries@googlegroups.com](mailto:cgaprairiesfleuries@googlegroups.com)



MAGAZINE DE LA FÉDÉRATION  
DES PARCS NATURELS RÉGIONAUX DE FRANCE

9, rue Christiani - 75018 Paris  
Tél. : 01 44 90 86 20 - Fax : 01 45 22 70 78  
[www.parc-naturels-regionaux.fr](http://www.parc-naturels-regionaux.fr)  
N° 75 - Avril 2015

Directeur de la publication : Jean-Louis Joseph  
Rédacteur en chef : Pierre Weick

Secrétariat de rédaction : Olivier André

Comité de rédaction : Olivier André, Yvon Brunelle, Emmanuelle Dubois, Catherine Marlas, Guy Poupard, Valérie Rogez-Boubouelle, Jean-Luc Varin et Pierre Weick.

Contribution au Focal : Philippe Moutet

Relecture : Martine Laborde et Valérie Petel

Ont participé à la rédaction de ce numéro :

Hélène Binet, Michèle Bernard-Royer, Jean-Luc Varin

Conception et réalisation : Agence Traverse

Conception graphique-maquette : Studio Jean-Pierre Boulanger

Impression : Compédit Beauregard

Photo couverture : PNR Marais Poitevin

ISSN : 0982 6246

nouvelle  
formule

# kaizen

construire un **autre monde...** pas à pas

kaizen  
19

## kaizen

construire un **autre monde...** pas à pas

nouvelle  
formule



entretien

**amma**  
embrasse  
le monde



M 05148 - 19 - F 5,90 € - FC



Découvrez notre **prochain dossier** sur les

**Parcs Naturels Régionaux** fin avril en kiosques ou sur

[www.kaizen-magazine.com](http://www.kaizen-magazine.com)

